



RAPPORT
ANNUEL

LES GENS QUI VOUS TRANSPORTENT

06

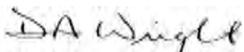
LETTRE AU MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS

L'honorable Lawrence Cannon

Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, Ottawa

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je suis heureux de vous présenter le rapport annuel de VIA Rail Canada inc. pour l'exercice prenant fin le 31 décembre 2006.



Donald A. Wright

Président du conseil d'administration

Table des matières

L'année en chiffres	1
Vue d'ensemble de la Société	2
Message du président du conseil d'administration	4
Message du président	6
La revue de l'année	8
Aller de l'avant en 2006	8
Répondre au changement	10
Harmoniser les ressources avec les besoins de la clientèle	12
Établir de solides relations avec la clientèle	13
Élaborer de nouveaux outils et stratégies de vente	14
Offrir des services améliorés	15
Être à l'écoute de la clientèle du Corridor	16
Gestion responsable	18
Harmoniser le personnel, les talents et les buts	19
Contrôler les coûts	20
Gérer le parc	22
Créer une culture de gestion rationnelle des risques	23
Un service responsable	24
Répondre aux besoins des collectivités	26
Assurer la sécurité et la sûreté	27
Exploiter un service voyageurs respectueux de l'environnement	28
Être un partenaire au sein de la collectivité mondiale	29
Gouvernance d'entreprise	30
Commentaires et analyse de la direction	31
États financiers consolidés	36



100%

L'année en chiffres

Les indicateurs financiers et statistiques d'exploitation clés ci-dessous résument le rendement de la Société pour l'année 2006 avec les données comparatives pour les années 2002 à 2005. Les résultats financiers de l'entité à détenteur de droit variable sont exclus.

	2006	2005	2004	2003	2002
Indicateurs financiers clés					
EN MILLIONS DE DOLLARS					
Produits	297,1	289,8	258,7	250,3	270,8
Charges en trésorerie (1)	475,5	465,7	443,8	431,4	424,2
Déficit d'exploitation (1)	178,4	175,9	185,1	181,1	153,4
Dépenses en immobilisations	14,5	21,2	20,2	77,4	98,4
Financement de l'État :					
Exploitation	169,0	169,0	177,4	181,1	153,7
Immobilisations	0,0	0,7	20,2	82,4	103,4
Total du financement de l'État (2)	169,0	169,7	197,6	263,5	257,1
Statistiques d'exploitation clés (3)					
Ratio des produits aux charges en trésorerie (%) (1)	62,8	62,4	58,8	58,5	64,5
Voyageurs (EN MILLIERS)	4 091	4 097	3 887	3 789	3 981
Voyageurs-milles (EN MILLIONS)	874	888	851	857	948
Financement de l'État de l'exploitation par voyageur-mille (EN CENTS)	19,3	19,0	20,8	21,1	16,2
Rendement (CENTS PAR VOYAGEURS-MILLES)	30,3	28,6	28,0	26,8	26,6
Trains-milles parcourus (EN MILLIERS)	6 665	6 740	6 771	6 780	6 770
Voitures-milles parcourus (EN MILLIERS)	47 625	48 614	48 396	48 682	48 262
Coefficient d'occupation moyen (%)	55	55	53	53	57
Nombre moyen de voyageurs-milles par train-mille	131	132	126	126	140
Ponctualité (%)	84	81	70	73	84
Nombre d'employés actifs à la fin de l'exercice	3 003	3 059	3 027	3 051	3 054

1. Les charges en trésorerie utilisées dans le calcul du Ratio des produits aux charges en trésorerie, excluent l'amortissement des immobilisations corporelles, les frais de réorganisation, couru comptable de rémunération, gains non réalisés sur les instruments financiers dérivés, les charges de retraite et les avantages sociaux futurs.
2. Ce total exclut le financement interne du fonds de renouvellement des actifs de 23,9 millions de dollars en 2006, 27,4 million de dollars en 2005 et 7,7 millions de dollars en 2004 et inclut une contribution de 5 millions de dollars au fonds de renouvellement des actifs en 2001, 2002 et 2003.
3. Les statistiques d'exploitation clés sont non vérifiées.

Vue d'ensemble de la Société

VIA Rail exploite les services nationaux de transport ferroviaire voyageurs pour le compte du gouvernement du Canada. À titre de société d'État indépendante, constituée en 1977, nous offrons aux Canadiens des services voyageurs sécuritaires, efficaces et respectueux de l'environnement, d'un océan à l'autre. Nous exploitons jusqu'à 492 trains par semaine, qui circulent sur 12 500 kilomètres de voies, pour relier au-delà de 450 collectivités au Canada. Avec un effectif d'environ 3 000 employés, VIA a transporté en 2006 près de 4,1 millions de voyageurs.

NOTRE VISION

Être reconnue dans le secteur du transport de voyageurs comme chef de file canadien pour l'excellence du service.

NOTRE MISSION

Travailler ensemble pour offrir des expériences de voyage qui anticipent les besoins de nos clients et dépassent leurs attentes.

NOS VALEURS

Orientation-client

Ayant la plus grande considération pour nos clients, nous les écoutons et innovons pour leur offrir la meilleure expérience de voyage au meilleur rapport qualité-prix.

Respect

Nous sommes humains : nous sommes des gens qui répondent avec intégrité aux besoins de nos clients, de chacun d'entre nous et des collectivités que nous desservons.

Passion

Nous avons la passion du rail voyageurs et du rôle qu'il peut jouer dans le développement social, économique et environnemental du Canada.

NOS SERVICES

Dans l'Ouest du Canada, VIA assure, toute l'année et par tous les temps, des services de transport intervilles, y compris des liaisons vers des collectivités éloignées, ainsi que la liaison Toronto-Vancouver, trois fois par semaine, à bord du *Canadien*^{MD}, le légendaire train transcontinental de l'Ouest.

Dans le corridor Québec-Windsor, les trains de VIA fournissent aux voyageurs des services rapides, pratiques, confortables et abordables, de centre-ville à centre-ville, entre les plus grands centres d'affaires du Canada.

Dans l'Est du Canada, l'*Océan*^{MC}, qui relie Montréal et Halifax six fois par semaine, offre le service accueillant de sa classe *Alizés*^{MC} pendant la période de pointe. En outre, le *Chaleur*^{MC} assure trois fois par semaine la liaison Montréal-Gaspé.

Dans les régions rurales et éloignées, VIA exploite des liaisons jugées essentielles par le gouvernement pour répondre aux besoins de transport en région.



Message du président du conseil d'administration



VIA Rail a maintenu sa position de chef de file canadien dans le secteur du transport de voyageurs en 2006, conjuguant une gestion responsable de ses ressources à un service à la clientèle et aux collectivités à la fois efficace et adapté à leurs besoins.

Cette réussite est particulièrement impressionnante étant donné les contraintes budgétaires de la Société. Dans un contexte de discussions à propos du financement d'exploitation et d'immobilisations, VIA a débuté l'année en position difficile, face à un marché des voyages hautement concurrentiel et instable, à des coûts à la hausse et à un manque à gagner prévu au chapitre du financement.

En se concentrant davantage sur le client, la Société a réagi rapidement à l'évolution des tendances et des marchés des voyages avec des services et un marketing novateurs, et a maintenu et même dépassé légèrement l'augmentation des produits enregistrée en 2005. Une gestion prudente des ressources et de nouvelles initiatives entrepreneuriales ont aidé à contrôler l'augmentation des coûts, tout en maintenant le recouvrement des coûts sur une tendance à la hausse. Ensemble, les solides produits et la gestion efficace des coûts ont permis à VIA de terminer l'année en respectant les limites du financement disponible. En soi, cette réussite n'est pas négligeable.

Parallèlement, VIA a maintenu un service de haute qualité pour les Canadiens. La ponctualité s'est améliorée, malgré une infrastructure et du matériel roulant vieillissants. Le taux de satisfaction de la clientèle demeure le plus élevé dans l'industrie. En outre, VIA Rail continue de profiter d'une réputation à titre de société figurant parmi les entreprises de transport qui inspirent le plus confiance au Canada¹.

Le conseil d'administration reconnaît que ce succès aurait été impossible sans la loyauté et l'appui des clients et des collectivités desservis par la Société, ainsi que des gens de VIA, qui démontrent tous les jours leur dévouement à l'égard des services nationaux de transport ferroviaire voyageurs du Canada.

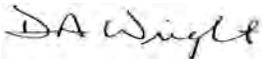
Bien que je ne sois devenu membre du conseil d'administration de VIA qu'à la fin de l'année, j'ai très vite remarqué la qualité des gens de VIA. Je tiens à offrir à toute l'équipe de VIA mes plus sincères remerciements et félicitations pour leur excellent travail en 2006.

Je veux également féliciter les membres du Conseil pour leur travail dévoué pour le compte du rail voyageurs au Canada. Nous partageons un engagement commun à être un modèle d'intégrité en supervisant la Société et en faisant preuve de prévoyance dans la gestion de l'orientation stratégique des services nationaux de transport ferroviaire voyageurs.

C'est pourquoi je suis ravi que le conseil d'administration ait adopté un code de conduite clairement défini pour ses membres en 2006. J'appuie aussi pleinement nos efforts soutenus en vue de perfectionner les activités du Conseil au moyen d'une analyse des pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise. Le Conseil et moi saluons et soutenons l'engagement renouvelé quant à la transparence et à l'intégrité des sociétés d'État énoncé dans la *Loi fédérale sur l'imputabilité*, qui a reçu la sanction royale en décembre 2006.

Des services ferroviaires voyageurs gérés de façon responsable et adaptés à l'évolution des besoins des voyageurs canadiens jouent un rôle important dans le développement social, économique et environnemental du Canada. VIA travaille en collaboration avec le gouvernement du Canada pour clarifier ce rôle dans l'avenir, élaborer une vision à long terme pour ces services, et évaluer les exigences de financement requises pour concrétiser cette vision.

Je suis encouragé par les excellentes relations de travail établies entre la Société et les ministères des Transports et des Finances, le Conseil du Trésor et d'autres organismes, et suis donc persuadé qu'une vision réaliste et durable sera la clé du succès soutenu des services nationaux de transport ferroviaire voyageurs du Canada.



Donald A. Wright

Président du conseil d'administration

Message du président



L'élément fondamental de la stratégie d'entreprise de VIA – ainsi que le cœur et l'âme de VIA en tant qu'entreprise – est notre orientation-client. Notre succès en tant que société axée sur la « relation-client personnalisée » dépend de notre capacité d'être à l'écoute des besoins de nos voyageurs, de les comprendre et de les anticiper, d'élaborer un service qui répond à ces besoins, puis de ne ménager aucun effort pour fournir un service qui dépasse toutes les attentes.

Notre objectif est d'accroître notre clientèle fidèle et de faire de chacun de nos clients un enthousiaste du rail voyageurs.

Cette orientation fondamentale vers le client s'appuie sur ce qui distingue le rail voyageurs sur le marché, notre plus important avantage concurrentiel : la façon dont nous traitons les gens qui voyagent avec nous. Par ailleurs, puisque bon nombre des marchés traditionnels de VIA n'ont connu qu'une croissance minime depuis plusieurs années, cette orientation a été la clé qui nous a permis de relever les défis qui se sont présentés à nous en 2006. En gardant les intérêts du client au cœur de toutes nos activités, nous avons réussi à maintenir et à augmenter nos produits, notre productivité et notre recouvrement des coûts. Nous avons également réussi à gérer des ressources limitées de façon à réduire considérablement le déficit en financement prévu, tout en continuant d'offrir un service réceptif aux besoins changeants.

Plus tôt au cours de l'année, nous avons conclu une restructuration majeure de la Société afin de mieux refléter ce que nous devons accomplir pour atteindre le succès. Cette nouvelle structure harmonise l'ensemble des activités, des ressources et des gens qui ont une incidence sur le service à la clientèle en un secteur unique afin d'offrir à nos clients une expérience de voyage constante et de grande valeur. Parallèlement, elle adapte toutes les activités d'exploitation pour assurer le meilleur soutien possible de cette expérience-client.

En 2006, nous avons amélioré notre démarche et nos communications interfonctionnelles dans l'ensemble de la Société et nous avons mis au point de nouveaux outils pour déterminer les besoins de notre clientèle et y répondre. Nous avons élaboré de nouvelles stratégies de marketing et de vente pour attirer davantage de clients et pour offrir un meilleur accès à nos services. Nous avons continué de perfectionner nos services actuels, comme la classe *Alizés* vers Halifax, et nous nous sommes préparés à répondre aux besoins émergents du marché en offrant de nouveaux services, comme l'Express des neiges. Nous avons également débuté une évaluation complète des services dans l'ensemble du corridor Québec-Windsor pour déterminer les possibilités et les besoins futurs du marché.

Nous avons en outre continué de nous concentrer davantage sur les talents et le savoir-faire de nos employés en mettant en place de meilleurs outils pour reconnaître et célébrer le rendement au travail, de meilleures façons de déterminer les compétences dont nous avons besoin et de meilleures possibilités de formation et chances d'avancement sur le plan professionnel.

En conséquence, nous avons maintenu le record d'achalandage enregistré en 2005 et avons de nouveau amélioré notre rendement – les produits générés par voyageur-mille. Nous avons réduit le déficit en financement, malgré la hausse constante des charges d'exploitation, laquelle est indépendante de notre volonté. Nous avons aussi augmenté le taux de satisfaction de nos clients à 98 %. En fait, la proportion de clients affirmant que nous avons non seulement répondu à leurs attentes mais que nous les avons dépassées a grimpé à 40 % en 2006, par rapport à 32 % en 2000.

Les résultats, comme toujours, attestent de l'excellence des gens de VIA Rail, qui ont déployé des efforts remarquables pour maintenir le rail voyageurs sur la bonne voie en 2006. Nos employés ont fait de VIA un chef de file reconnu pour l'excellence du service dans le secteur du transport de voyageurs au Canada.

Leurs forces extraordinaires – leur créativité, leur innovation et leur intégrité – sont les clés qui nous permettront de relever les défis rencontrés alors que nous maintenons le cap sur l'avenir. Ensemble, nous bâtissons une Société à l'écoute de la clientèle, en harmonie avec le marché évolutif et prête pour le monde de demain.



Paul Côté

Président et chef de la direction

La revue de l'année

ALLER DE L'AVANT EN 2006

VIA est forte d'une impressionnante feuille de route en ce qui a trait à la gestion des services ferroviaires voyageurs du Canada. Entre 1990 et 2006, la Société a réduit les exigences en financement d'exploitation relatives à ses services de 59 %, tout en absorbant une augmentation des coûts au cours de cette période. Cette réduction a été atteinte grâce à une croissance vigoureuse des produits (jusqu'à 108 %) et à un contrôle rigoureux des charges d'exploitation (en baisse de 14 %). Les coûts à défrayer par le public pour l'exploitation du rail voyageurs ont diminué considérablement et la qualité du service à l'échelle nationale s'est améliorée.

Tout comme de nombreuses autres entreprises, VIA a dû composer avec de nouveaux défis au cours des dernières années, dont une hausse des charges d'exploitation, particulièrement en ce qui concerne le carburant. Divers défis ont touché plus particulièrement le rail voyageurs, notamment la fluctuation de la demande et des marchés liés au voyage et la hausse des coûts découlant du vieillissement du matériel roulant et de l'infrastructure.

En 2005, VIA a lancé *Aller de l'avant*, nouvelle stratégie d'entreprise visant à faire face à ces défis. Les résultats ont été remarquables : VIA a transporté un nombre record de voyageurs au cours de l'année et enregistré une augmentation record de ses produits. Le plan sera revu en 2007.

Aller de l'avant fait du client la pierre angulaire de la mission, de la vision et des valeurs de VIA, et définit six principaux buts de l'entreprise. Ces buts offrent un cadre axé sur la clientèle pour gérer les effectifs et les ressources de VIA, s'adapter aux nouvelles réalités du marché et répondre aux besoins des clients et des collectivités desservis par VIA.

ALLER DE L'AVANT – BUTS DE L'ENTREPRISE

> **La sécurité**

Travailler à fournir un environnement sécuritaire à notre clientèle, à nos collègues et au grand public.

> **Les gens**

Travailler ensemble afin de créer un climat de travail favorisant un engagement passionné qui permette la réalisation de notre vision et le succès commercial de VIA.

> **Le service**

Offrir de façon constante à nos clients des expériences de voyage qui atteignent l'excellence et dépassent leurs attentes.

> **La croissance**

Saisir les occasions d'offrir des produits et services novateurs dans tous les marchés que nous desservons.

> **L'entrepreneuriat**

Devenir de plus en plus autosuffisants en améliorant continuellement la productivité et en accroissant le ratio de rentabilité pour toutes les liaisons ferroviaires.

> **L'environnement**

Structurer activement nos activités de façon à répondre aux besoins de nos clients d'une manière respectueuse de l'environnement, tout en aidant le Canada à remplir son engagement dans le cadre de l'accord de Kyoto.

Répondre au changement





Les marchés des voyages au Canada et l'ensemble de l'industrie des voyages ont changé au cours des dernières années. Dans les années 90, les marchés ont rapidement pris de l'expansion et VIA a suivi ou dépassé cette croissance chaque année. En 2003, un certain nombre d'événements imprévisibles tels le SRAS, la guerre en Irak et la dépréciation du dollar américain ont eu un effet négatif sur les marchés des voyages. Bien que les marchés intérieurs soient actuellement en période de reprise et ont presque atteint le niveau de 2002, les pressions financières ont causé bon nombre de faillites, de restructurations majeures et de consolidations de services dans toute l'industrie.

Parallèlement, les tendances liées aux voyages ont changé en conséquence de la concurrence accrue des autres pays comme destinations touristiques internationales, de la baisse globale des voyages au Canada en provenance des États-Unis et du déclin des longs parcours au profit de voyages plus courts. Les tendances de comportements d'achat des consommateurs ont aussi évolué, surtout en conséquence des technologies par Internet. Les consommateurs continuent de délaisser peu à peu les achats faits auprès d'intermédiaires traditionnels de l'industrie des voyages et optent plutôt pour des outils de voyage trouvés dans le Web, lesquels offrent des options pratiques et personnalisées de réservation et de planification de voyages.

VIA a connu un bon rendement pendant cette période en réagissant rapidement aux fluctuations du marché, et a enregistré une croissance de ses produits et de son achalandage. Malgré une concurrence intense, VIA a maintenu son rendement en 2006; elle y est parvenue en perfectionnant continuellement ses stratégies et ses outils de marketing pour attirer de nouveaux voyageurs et fidéliser sa clientèle, tout en cernant des possibilités d'offrir de meilleurs services à valeur ajoutée dans des marchés clés.



HARMONISER LES RESSOURCES AVEC LES BESOINS DE LA CLIENTÈLE

En février 2006, VIA a restructuré son organisation pour mieux harmoniser ses ressources avec son orientation principale, c'est-à-dire répondre aux besoins de ses clients et dépasser leurs attentes. Le nouveau service Orientation-client définit clairement les responsabilités et les activités qui contribuent directement à l'expérience-client. Un service Exploitation unifié dynamise les efforts visant l'excellence opérationnelle en harmonisant toutes les ressources liées à l'exploitation de trains voyageurs, notamment l'exploitation ferroviaire, la maintenance, la sécurité et la sûreté.

Le nouveau service Orientation-client intègre le processus d'élaboration et de prestation de services à l'intention des clients de VIA, tant en ce qui a trait aux études de marché, à la conception de produits et de services, aux ventes et au marketing, qu'à la prestation de services à bord des trains, dans les gares de VIA, dans les bureaux des ventes par téléphone et dans le Web. En établissant des liens plus directs entre les attentes des clients, la mise au point de produits et la prestation de services, VIA a précisé son orientation d'entreprise et est désormais en meilleure position pour assurer la cohérence entre les attentes des clients et leurs expériences réelles.

Bien que la nouvelle structure clarifie les rôles et les responsabilités pour les activités connexes, VIA continue de mettre l'accent sur l'importance des équipes interfonctionnelles, ces groupes de travail qui réunissent des gens de différents services et secteurs.

VIA a lancé le concept des équipes interfonctionnelles en 2001, quand quatre équipes régionales des services sont devenues responsables de toutes les activités de VIA

dans les régions de l'Est, de l'Ouest et du Sud-ouest de l'Ontario, ainsi que dans la région allant de l'est de Toronto à Québec. Ces équipes sont responsables de tous les résultats liés aux services et aux produits qu'elles gèrent, y compris le recouvrement des coûts, la ponctualité et le taux de satisfaction de la clientèle. Elles offrent une fondation pour

Aller de l'avant

> Orientation-client

Ayant la plus grande considération pour nos clients, nous les écoutons et innovons pour leur offrir la meilleure expérience de voyage au meilleur rapport qualité-prix.

la collaboration et le travail d'équipe nécessaires aux services voyageurs et, comme elles sont près de leurs marchés, elles peuvent anticiper les besoins des clients et dépasser leurs attentes.

L'approche interfonctionnelle sur laquelle reposent les équipes des services est aussi d'une importance cruciale pour la gestion des dossiers qui touchent divers paliers de l'entreprise et qui exigent la collaboration de tous au sein de la Société. En plus des quatre équipes des services, il existe 14 équipes interfonctionnelles au sein de VIA à l'heure actuelle, dont deux ayant été créées en 2006, soit le Comité sur l'accessibilité et le Comité sur la gestion des risques. Ces groupes réunissent les perspectives et les compétences nécessaires pour déterminer les problèmes et les possibilités, étudier des solutions et de nouvelles idées et agir rapidement, le tout en se fondant sur une pleine compréhension de l'incidence de leurs décisions sur le client.

ÉTABLIR DE SOLIDES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Le Programme de récompense VIA Préférence a célébré son 10^e anniversaire en 2006. Conçu pour fidéliser la clientèle, le Programme permet aux membres d'accumuler des points échangeables contre des voyages en train gratuits et de recevoir périodiquement des offres spéciales. Le Programme VIA Préférence, qui compte près d'un demi-million de membres, est toujours en pleine croissance.

Comme la fidélisation de la clientèle est devenue un élément clé de la Société, VIA mise sur son Programme VIA Préférence pour renforcer et gérer ses relations avec la clientèle. En novembre 2006, VIA a lancé la première phase d'une nouvelle technologie de profils-clients qui utilise à la fois l'information contenue dans la base de données sur les clients membres du Programme VIA Préférence et celle obtenue par le biais de RESERVIA, son système de réservation par Internet. Grâce à cette technologie, les agents de ventes au comptoir et par téléphone ont accès instantanément au profil du client au moment de faire les réservations. Ils peuvent ainsi comprendre les besoins particuliers du client et leur offrir un service plus personnalisé, notamment des produits correspondant à leurs habitudes et à leurs préférences de voyage. En 2006, les agents de ventes de VIA ont pu profiter de mises à niveau technologiques complètes et de services de télécommunications et de réseau améliorés, ce qui leur a permis de répondre plus rapidement et plus efficacement aux demandes de la clientèle.

Aller de l'avant

> Le service

Offrir de façon constante à nos clients des expériences de voyage qui atteignent l'excellence et dépassent leurs attentes.

La technologie de profils-clients fait partie intégrante d'une stratégie d'entreprise qui a été conçue pour aider VIA à devenir une organisation à « relation-client personnalisée », c'est-à-dire une entreprise qui mise sur une relation plus humaine avec ses clients et qui s'efforce de comprendre et de combler les besoins particuliers de chaque client.

Sur une plus vaste échelle, cette technologie constitue la priorité du nouveau service Orientation-client, car elle intègre tous les aspects de la planification des services, du marketing et de la prestation des services qui visent à offrir à la clientèle une expérience de voyage uniforme, unique et de grande valeur. Les efforts déployés pour attirer et assurer la formation et le perfectionnement des gens possédant les talents requis – soit les compétences clés de VIA à titre d'entreprise misant sur l'orientation-client – sont essentiels à cette approche et constituent la clé du succès pour entretenir et consolider les relations avec la clientèle.

ÉLABORER DE NOUVEAUX OUTILS ET STRATÉGIES DE VENTE

Comme VIA est limitée sur le plan de l'expansion si l'on considère l'état actuel du réseau et des services, elle doit compter sur une augmentation des ventes – en particulier les ventes de produits et de services les plus lucratifs – pour maintenir et accroître ses revenus.

En 2006, les bureaux des ventes par téléphone ont élaboré une stratégie de vente plus proactive, qui vise à mieux tirer avantage des communications avec les clients pour leur offrir des services de très haute qualité et les inciter à voyager davantage avec VIA. De plus, pour s'assurer d'une croissance continue, la Société a recours au marketing interentreprises, pour accroître ses ventes auprès des entreprises clientes, et aux partenariats avec des voyagistes et des agences de voyage.

Que ce soit pour la clientèle individuelle ou la clientèle d'entreprise, l'accès à l'information et les réservations par Internet deviennent essentiels. VIA a fait figure de pionnière en offrant ce type d'outils en ligne à sa clientèle. D'ailleurs, les ventes effectuées par le truchement d'Internet représentent actuellement 33 % du chiffre d'affaires de VIA, un taux record.

VIA, considérant que les services en ligne jouent un rôle important sur le plan de l'expérience totale du client, a amorcé une révision complète de son site Web en 2006 et mettra cette refonte en application dès 2007. De plus, VIA offre maintenant de nouvelles options de paiement en ligne, dont les cartes de crédit virtuelles et le service INTERAC en ligne, afin d'assurer à sa clientèle des transactions plus efficaces, plus pratiques et plus sécuritaires.



OFFRIR DES SERVICES AMÉLIORÉS

VIA continue d'examiner les possibilités de rehausser la valeur des services ferroviaires existants et d'exploiter de nouveaux services qui lui permettraient d'accroître ses produits.

Le service Internet sans fil, qui avait été présenté à la clientèle à titre d'essai en 2005, a été lancé dans tous les trains du Corridor en 2006. Il s'agit ici de la première mise en œuvre commerciale de la technologie Wi-Fi dans des trains voyageurs en Amérique du Nord. La technologie Wi-Fi, qui a été développée grâce à un partenariat avec le fournisseur de services Parsons, est un exemple de l'engagement de VIA à dépasser les attentes de ses clients en offrant un service qui rend leurs déplacements plus agréables, relaxants et productifs.

À la suite de commentaires des clients, de nouveaux horaires de trains ont été établis dans le Corridor afin d'améliorer le service entre Montréal et Québec. De plus, VIA a ajouté un nouveau voyage aller-retour entre Montréal et la gare Fallowfield à Ottawa. La période de

pointe des trains de la liaison Toronto-Niagara Falls a été prolongée en 2006. De plus, en association avec Fallsview Casino Resort et la vinerie Peller Estates, VIA a ajouté un train doté d'une voiture-casino où sont offertes des séances d'apprentissage sur le casino, une première au Canada. À bord, les voyageurs peuvent se détendre et profiter d'une dégustation de vins, gracieuseté de la vinerie Peller Estates, tout en apprenant les rudiments du poker ou du blackjack avec un croupier professionnel du Fallsview Casino Resort.

Aller de l'avant

> La croissance

Saisir les occasions d'offrir des produits et services novateurs dans tous les marchés que nous desservons.

Au Canada atlantique, à bord de l'*Océan*, le service en classe *Alizés*, *Une expérience d'apprentissage dans les Maritimes*, qui offre des activités éducatives et une cuisine régionale, a connu un vif succès auprès de la clientèle au cours de sa première saison en 2005. Le service a été amélioré et perfectionné pour sa deuxième année, et la période de pointe de la liaison Montréal-Halifax a été prolongée.

S'inspirant de la populaire classe *Bleu d'Argent* à bord du *Canadien*, l'équipe des Liaisons de l'Ouest a travaillé, au cours de l'année 2006, à la planification d'un nouveau produit de tourisme estival qui sera offert en 2007 à bord du train assurant la liaison Winnipeg-Churchill. En outre, l'équipe a mis en place une nouvelle liaison hivernale entre Edmonton et Jasper, liaison assurée pendant 15 semaines à compter de janvier 2007 : l'Express des neiges, conçu en partenariat avec le Bassin de Marmot et la ville de Jasper. Le service offre des escapades de fin de semaine aux amateurs de ski, de planche à neige, et de plein air tout en soutenant l'économie touristique de la région pendant l'hiver.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA CLIENTÈLE DU CORRIDOR

L'année 2006 a également marqué le 150^e anniversaire du rail voyageurs dans le centre du Canada. Le trajet qui a débuté en 1856 par un voyage en train de 14 heures entre Toronto et Montréal est devenu la liaison la plus achalandée de VIA, avec quelque 400 trains qui circulent dans le corridor Québec-Windsor chaque semaine.

Pour s'assurer que le rail voyageurs continue d'évoluer tout en offrant la meilleure valeur possible aux voyageurs du Corridor, VIA a entrepris en 2006 une analyse poussée des aspects du rail voyageurs qui comptent le plus aux yeux de la clientèle. En plus de la ponctualité et de la qualité des services dans les trains, il en est ressorti que le rapport qualité-prix était l'un des plus importants avantages offerts aux clients du Corridor. S'appuyant en partie sur les résultats de cette recherche, VIA a inauguré de nouvelles stratégies d'établissement des prix pour ses liaisons entre Montréal et Québec, entre Montréal et Toronto, de même qu'entre Toronto et Ottawa. Cette nouvelle initiative s'est avérée être l'une des plus efficaces au chapitre de la croissance en 2006.

Forte du succès qu'a connu cette initiative, VIA a amorcé les premières étapes d'une révision complète de tous les services offerts dans le Corridor. Cette révision comprendra une évaluation prévisionnelle complète, visant à déterminer comment le rail voyageurs doit évoluer afin de combler les besoins réels des clients du Corridor et de s'adresser à une clientèle élargie.

Dans le cadre de cette révision, un grand nombre d'outils novateurs seront utilisés pour réaliser une étude de marché, dont un projet-pilote proposant le recours à la technologie Internet pour recueillir les commentaires des clients. De nouveaux outils Internet permettront aux spécialistes des études de marché de réaliser des panels en ligne pour obtenir des commentaires, tout en simplifiant les processus d'étude de marché, de la collecte des données et de l'analyse des résultats. Le fait d'expérimenter cette nouvelle approche permettra à VIA d'apprécier la valeur de la nouvelle technologie et de trouver la façon de l'intégrer dans sa stratégie globale d'étude de marché.

En 2006, VIA a pu maintenir et même améliorer légèrement le taux élevé de satisfaction de sa clientèle obtenu au cours des dernières années. Depuis 2000, la satisfaction générale est demeurée à 96 % et plus, et a même atteint 98 % en 2006. La proportion des clients satisfaits qui affirment que VIA a dépassé leurs attentes a augmenté de façon constante depuis l'année 2000.



Gestion responsable





Harmoniser le personnel, les talents et les buts

Le plan Aller de l'avant de VIA dépend de la compréhension, des talents, et de la créativité dont le personnel fait preuve dans son travail, ainsi que des possibilités qui lui sont offertes pour contribuer réellement au succès de VIA.

VIA a fait du dialogue avec ses employés une priorité, en se lançant avec eux dans des discussions significatives relatives à la vision, à la mission, aux valeurs et aux buts de la Société, en tenant tout le personnel au courant des défis commerciaux, et en apportant une rétroaction honnête aussi bien sur le rendement individuel que sur celui de la Société. Au cours de 2006, VIA a continué d'améliorer sa façon de consulter les employés par l'intermédiaire de sondages, d'assemblées locales et de discussions informelles. La Société a également demandé aux employés d'identifier quel type de renseignements ils souhaitaient obtenir, et quelle serait la façon optimale de les présenter. Par la suite, VIA a procédé à une restructuration complète des outils utilisés pour communiquer avec ses employés, tels que le journal des employés, les bulletins et les notes de service des cadres supérieurs.

En 2006, VIA a également renforcé son Programme de reconnaissance des employés, et un nouveau programme de reconnaissance, mettant l'accent sur les contributions des employés au succès de VIA en tant qu'entreprise axée sur la clientèle, est en cours d'élaboration.



VIA a commencé à modifier la manière dont elle gérait ses ressources humaines en 2004, en transformant la fonction des RH qui est passée d'un rôle largement administratif à un rôle plus stratégique dans le perfectionnement des talents du personnel de VIA, et en harmonisant ces talents avec les buts stratégiques de la Société. Le processus d'embauche, de formation, de promotion, et de récompense des talents est géré de manière

rigoureuse, ce qui permet de créer une entreprise au sein de laquelle chaque employé peut connaître le succès en employant ses talents créatifs et innovateurs à assurer le succès du rail voyageurs.

Aller de l'avant

> Les gens

Travailler ensemble afin de créer un climat de travail favorisant un engagement passionné qui permette la réalisation de notre vision et le succès commercial de VIA.

En 2006, VIA a identifié onze compétences clés lui permettant d'accorder une importance particulière à la gestion des talents. Chaque

compétence – par exemple, empathie et écoute, travail d'équipe et apprentissage collectif, et créativité et ressource dans la résolution de problèmes – associe les connaissances, les attitudes et les compétences dont la Société a besoin pour réussir en tant qu'entreprise axée sur la clientèle. Ces compétences offrent également une structure précieuse pour aider les employés à poursuivre leur propre cheminement de carrière et leur perfectionnement professionnel à VIA Rail.

Les compétences clés ont été intégrées aux politiques d'embauche, aux programmes de formation et de perfectionnement, aux plans de carrière et aux plans de relève, et à la gestion du rendement de VIA. Les employés cadres se sont livrés à un exercice d'auto-évaluation sur les compétences, auto-évaluation qui a par la suite été incorporée au processus d'évaluation de fin d'année. En 2007, tous les cadres produiront des plans de perfectionnement personnalisés reflétant ces évaluations.

Des modules de cours relatifs aux compétences sont maintenant compris parmi le nombre grandissant d'outils de formation en ligne à la disposition des employés, soit depuis les ordinateurs de leur poste de travail, ou de la maison, soit par l'intermédiaire de salles de classe bien équipées dédiées à la e-Formation.

VIA a également élaboré e-Carières, un service de recrutement et de perfectionnement professionnel en ligne qui est accessible aussi bien aux employés qu'aux candidats à un emploi venant de l'extérieur. E-Carières constitue un outil important pour soutenir les efforts de VIA en vue d'attirer des personnes, une énergie et des idées nouvelles vers la Société, en encourageant le recrutement et le perfectionnement du personnel possédant les bons talents et les connaissances adéquates, propices à l'avenir de VIA.

Au printemps 2006, VIA a présenté un Programme d'avantages sociaux flexibles à l'intention des employés cadres. Cette initiative a permis à la Société d'offrir un programme d'avantages hautement concurrentiel bien adapté aux besoins personnels des employés, qui permet en même temps de contrôler les coûts toujours croissants associés aux régimes d'avantages sociaux collectifs.

CONTRÔLER LES COÛTS

Bien qu'elle ait connu une hausse des principales charges d'exploitation, VIA a su conserver un recouvrement des coûts aussi important que celui enregistré en 2005 et s'est même légèrement améliorée à ce chapitre. Le ratio des produits aux charges du rail voyageurs, qui se situe à 63 %, a augmenté de plus de 117 % au cours des 16 dernières années.

À l'échelle de l'entreprise, les employés ont contribué à maintenir ce rendement en contrôlant les coûts et en augmentant leur productivité dans l'ensemble des activités de VIA. Les programmes de motivation et de gestion du rendement de VIA, qui sont le prolongement d'une pratique adoptée en 2005, ont encouragé et récompensé le personnel cadre ayant assuré un contrôle efficace des coûts et favorisé un bon rendement sur le plan des produits.

La technologie s'avère un moyen particulièrement efficace pour contrôler les coûts. Les technologies de réservation et d'achat par Internet ont permis à VIA de réduire ses coûts de façon considérable tout en rendant l'accès aux services ferroviaires plus simple et efficace pour les clients et les partenaires de VIA. En 2006, VIA a élaboré une plateforme de distribution Web destinée aux consommateurs et à ses partenaires de l'industrie des voyages. Toutes les agences de voyages des États-Unis ont adopté cette plateforme, et la plupart des agences de voyages canadiennes emboîteront bientôt le pas. On s'attend à ce que cette amélioration permette à la Société d'économiser plus d'un million de dollars par année.

Bâtir des alliances stratégiques constitue l'une des priorités de notre entreprise nouvellement restructurée, car elles permettent à VIA de partager avec ses partenaires les coûts liés à la création de nouveaux services, à l'amélioration des services existants, et au déploiement des efforts de marketing. Par exemple, VIA a terminé en 2006 la mise en œuvre du service Internet sans fil à l'intention de ses clients à bord de tous les trains parcourant le Corridor, et le fournisseur du service a assumé les frais d'implantation de la technologie. Ce service permet aux clients de profiter de plus de commodités et d'une meilleure valeur sans accroître les charges d'exploitation de VIA.

Les partenariats stratégiques conclus avec les voyagistes, les agences de voyages et diverses associations constituent également de précieux outils permettant le contrôle des coûts, et ont conservé autant d'importance en 2006.

Grâce à son partenariat avec Brewster Transportation, VIA a établi une présence commerciale en Chine, l'un des plus importants marchés en émergence pour les voyages au Canada. VIA continue de collaborer avec la Commission canadienne du tourisme, les associations

touristiques locales et régionales, ainsi qu'avec les chambres de commerce locales. Ces partenariats amènent VIA à partager l'expertise et les ressources nécessaires pour accéder à de nouveaux marchés et pour les développer, tout en lui permettant d'appuyer l'industrie touristique canadienne dans son ensemble.

Une autre stratégie s'est révélée un outil important en matière de contrôle des coûts au cours des dernières années. Il s'agit de la couverture du carburant. Le carburant diesel est au cœur des activités de VIA et représente 93 % de la consommation totale d'énergie de l'entreprise. Depuis plus d'une décennie, la Société applique une stratégie de couverture régie par des ententes conclues avec des établissements financiers en ce qui concerne les niveaux de prix associés à ce produit essentiel. Cette stratégie de gestion des risques offre une protection contre les fluctuations considérables des prix, et a également permis à l'entreprise de réaliser d'importantes économies, soit 27 millions de dollars depuis 1996, dont plus de 4 millions de dollars en 2006 seulement.

Aller de l'avant

> L'entrepreneuriat

Devenir de plus en plus autosuffisants en améliorant continuellement la productivité et en accroissant le ratio de rentabilité pour toutes les liaisons ferroviaires.

GÉRER LE PARC

VIA utilise ses fonds limités des dépenses en immobilisations pour maintenir un service voyageurs fiable et efficace. Parallèlement, VIA prend les mesures nécessaires pour se préparer pour l'avenir, et ce, en déterminant et en planifiant les renouvellements et les améliorations de matériel roulant requis pour continuer à offrir des services au cours des prochaines années, ce qui nécessitera un important investissement en immobilisations.

VIA a terminé d'assembler et de modifier dans les délais fixés le dernier des trains Renaissance, juste à temps pour l'été, une période achalandée. Avec ces nouvelles voitures, l'*Océan* qui effectue la liaison Montréal-Halifax est maintenant entièrement composé de matériel roulant Renaissance en période de pointe, ce qui assure l'uniformité et la constance des expériences de voyage dans le Canada atlantique.

Le nouveau matériel roulant a remplacé une rame de 21 voitures qui a fait l'objet d'une redistribution dans l'Ouest pour entrer dans la composition du *Canadien*. Cette rame supplémentaire à Vancouver a permis au train transcontinental, le produit phare de VIA, d'assurer ses départs aux heures prévues.

VIA élabore également des plans en vue d'une remise à neuf complète de l'intérieur des voitures du parc en acier inoxydable utilisées pour assurer le service transcontinental de l'Ouest. Un processus de reconfiguration, entamé en 2005 par le biais d'un concours de design, a eu pour résultat la création d'une maquette de grandeur nature partiellement fonctionnelle représentant une chambre de voiture-lits repensée. Le nouveau modèle offre de nombreux avantages pour les clients, dont des sièges orientés vers l'avant, des commandes de chauffage et de conditionnement d'air ainsi que des fenêtres plus grandes, et selon les plans de conception, chaque voiture serait dotée d'une chambre accessible en fauteuil roulant. Ce projet, qui nécessite un financement d'immobilisations pour être exécuté, concernerait toutes les voitures Parc et les voitures-lits de ces rames.

Bien que les fonds destinés à l'amélioration du matériel roulant existant soient extrêmement limités, VIA a pu procéder à une révision générale de 2,3 millions de dollars du matériel roulant en acier inoxydable utilisé dans le corridor Québec-Windsor. En 2006, dix voitures VIA 1 faisant partie de ce parc ont fait l'objet de modifications afin d'en harmoniser l'intérieur avec celui des voitures VIA 1 plus spacieuses et plus confortables du parc LRC (léger, rapide, confortable), également utilisées dans le Corridor. Toutes ces démarches permettent d'offrir un service plus uniforme à tous les voyageurs de la première classe dans le Corridor. En 2007, VIA compte effectuer une révision générale de dix voitures de la classe *Confort* du parc de voitures en acier inoxydable, améliorer leur intérieur et rendre les sièges plus confortables pour les clients.

Comme le parc de voitures LRC vieillit aussi, ce qui entraîne une fiabilité réduite et des coûts de maintenance accrus, VIA a également pris les mesures préparatoires nécessaires en ce qui concerne le renouvellement ultérieur du parc. VIA planifie entreprendre un important projet de remise à neuf qui prolongera la vie utile de ce matériel roulant de 15 à 20 ans et qui coûtera moins cher que l'achat de nouveau matériel roulant. On a terminé la création d'un prototype en 2006, et il sera mis en service aux fins d'essais en 2007. Tout autre progrès relatif à ce projet nécessitera un financement d'immobilisations.

Un prototype de remise à neuf des locomotives F-40 de VIA, construites par General Motors, a également été élaboré en 2006. L'une des plus anciennes locomotives de l'entreprise, en service depuis les années 80, a été complètement démontée, puis reconstruite de part en part afin d'y intégrer une technologie et des composants de pointe. Cette locomotive entièrement remise à neuf offre 200 chevaux-vapeur additionnels et une consommation de carburant réduite, et ce, à la moitié du coût d'achat d'une nouvelle locomotive. Le prototype sera mis en service aux fins d'essais en 2007. La remise à neuf des 53 autres locomotives F-40 nécessitera un financement d'immobilisations.

CRÉER UNE CULTURE DE GESTION RATIONNELLE DES RISQUES

VIA Rail renforce son approche face à la gestion des risques en mettant l'accent sur le besoin d'intégrer cette gestion à titre de point central dans tous ses processus de gestion à l'échelle de l'entreprise. Dans un contexte commercial toujours plus complexe et en évolution rapide, il est essentiel pour la Société de définir les événements et difficultés pouvant survenir et avoir un effet sur la fiabilité de ses services, et de s'assurer que les mesures appropriées sont prises pour réduire au minimum les risques connexes. Parmi les difficultés pouvant survenir, on compte notamment la détérioration de l'infrastructure ferroviaire, qui réduirait la capacité de VIA à faire preuve de ponctualité, et la hausse soudaine des prix du carburant, qui accroîtrait de façon considérable les charges d'exploitation de VIA.

En ce qui a trait aux décisions relevant du conseil d'administration, la gestion des risques est abordée par le Comité de la vérification et des risques, qui contrôle les procédures pour déterminer les principaux risques courus par l'entreprise et qui évalue les mesures prises pour les gérer et les atténuer.

En 2006, VIA a créé une équipe interfonctionnelle en vue d'accroître l'accent mis sur la gestion des risques et d'assurer son intégration dans toutes les activités de gestion, notamment les processus liés à la stratégie et à la planification budgétaire, les procédés de vérification internes et externes, ainsi que les processus clés, tels que la planification en matière de sécurité et de sûreté, les activités de gestion environnementale et la planification des projets d'immobilisations. Le nouveau Comité sur la gestion des risques accroîtra et maintiendra le degré de sensibilisation et l'intérêt de l'équipe de direction de VIA en ce qui concerne la gestion des risques, et ce, en présentant chaque année une étude à jour sur l'évaluation des risques menée à l'échelle de l'entreprise, en réalisant une analyse « d'écart » relative aux risques majeurs pour déterminer si de nouvelles mesures doivent être prises, et en contrôlant toutes les initiatives de gestion des risques.

La restructuration de 2006 a également donné lieu à la fusion des groupes responsables de la santé et de la sécurité, de l'environnement, et du contrôle de la qualité. Le nouveau groupe Gestion intégrée des risques est chargé d'aider les employés à porter un intérêt systématique à la gestion des risques et à adopter une approche tout aussi méthodique à cet égard dans leurs activités professionnelles quotidiennes.



Un service responsable





La gestion responsable du rail voyageurs implique la gestion des résultats financiers, et bien plus encore.

Depuis sa création, le rail voyageurs a favorisé l'essor de la société canadienne en contribuant de façon essentielle à la croissance et au développement des collectivités, à la prospérité de l'infrastructure économique du pays, et au bien-être et à la qualité de vie des Canadiens. Il continue de jouer, dans la vie des Canadiens ainsi qu'au sein des collectivités et des sociétés, un rôle allant au-delà des états financiers.

Ce rôle unique implique une part importante de responsabilités. VIA a ces responsabilités à cœur et les assume au quotidien.

Les activités de VIA, comme celles de toute société, ont un effet non seulement sur la vie des clients, mais aussi sur une multitude de personnes, de collectivités et de groupes d'intérêt. Pour gérer de façon responsable, il est nécessaire de reconnaître que VIA Rail ne pratique pas ses activités en vase clos; VIA est rattachée à la société qu'elle sert et s'efforce d'être une bonne entreprise citoyenne, en tenant compte des conséquences de ses activités sur les autres au moment de prendre des décisions en matière de gestion et en agissant avec intégrité et respect envers toutes les parties prenantes concernées par ses activités.

Aller de l'avant

> Passion

Nous avons la passion du rail voyageurs et du rôle qu'il peut jouer dans le développement social, économique et environnemental du Canada.



RÉPONDRE AUX BESOINS DES COLLECTIVITÉS

Perçue par les Canadiens comme une icône nationale, VIA s'engage à offrir un service qui reflète toutes les facettes de la société multiculturelle et diversifiée du Canada et qui répond à ses besoins.

À titre d'institution fédérale, VIA joue un rôle important dans la promotion de la dualité linguistique du Canada. La Société s'engage à servir les voyageurs dans la langue officielle de leur choix, à rédiger toutes ses communications internes et externes en français et en anglais, et à utiliser ces deux langues dans ses pratiques commerciales. En 2006, année où VIA a transporté 4,1 millions de voyageurs, seulement six plaintes ont été déposées au Commissariat aux langues officielles. Elles ont toutes fait l'objet d'une enquête, et des mesures correctives ont été prises pour s'assurer que VIA continue d'offrir un service de qualité dans les deux langues officielles.

En répondant à la demande des gens et des collectivités dans des circonstances difficiles, VIA comble également des besoins que seul le rail voyageurs est en mesure de satisfaire. En 2006, VIA a collaboré étroitement avec les gouvernements fédéral et provincial pour aider les Canadiens à échapper à la violence au Liban. Tandis que les avions transportant des Canadiens de retour au pays arrivaient à Montréal et à Toronto, VIA offrait un service

de transport gratuit aux personnes et aux familles devant parcourir un dernier tronçon pour rentrer à la maison. Les efforts extraordinaires fournis par les employés de VIA pendant cette crise ont été soulignés par plusieurs, notamment la Croix-Rouge et le gouvernement de l'Ontario.

Aller de l'avant

> Respect

Nous sommes humains : nous sommes des gens qui répondent avec intégrité aux besoins de nos clients, de chacun d'entre nous et des collectivités que nous desservons.

VIA est aussi reconnue comme étant un chef de file de l'industrie qui travaille avec les personnes handicapées en vue d'offrir des services de transport leur étant accessibles. En 2006, VIA a créé une nouvelle équipe interfonctionnelle sur l'accessibilité (Comité sur l'accessibilité) en regroupant les ressources et l'expertise trouvées dans l'ensemble de l'entreprise pour s'assurer qu'elle continue d'offrir un service accessible et adapté aux besoins. L'une des priorités majeures de ce Comité était d'établir un groupe consultatif externe permettant à VIA d'entamer plus facilement un dialogue avec les groupes de clients concernés et présentant des besoins spéciaux.

À de nombreuses occasions dans son histoire, VIA a fourni des services spéciaux aux groupes et aux communautés dignes de reconnaissance au Canada. En juin 2006, VIA a mis en service le train Redress Express qui a transporté de Vancouver à Ottawa des Sino-Canadiens s'étant vu imposer la taxe d'entrée, accompagnés de leurs familles et de leurs descendants. Le but de ce voyage était de se rendre à la Chambre des communes pour y entendre des excuses historiques présentées à leur endroit.

Finalement, en novembre 2006, VIA a mis en service deux trains uniques à l'occasion du jour du Souvenir. Entre 1942 et 1948, quelque 40 000 épouses de guerre et 20 000 enfants ont quitté le continent européen et la Grande-Bretagne pour venir s'établir au Canada, et ont touché le sol canadien pour la première fois à Halifax. Le Train des épouses de guerre a transporté à Halifax des centaines d'épouses de guerre provenant de partout au pays, ainsi que les membres de leurs familles, pour qu'ils prennent tous part à des célébrations spéciales soulignant leur rencontre. Après ces célébrations, le Train des troupes a honoré les anciens combattants canadiens en conduisant ces derniers et leurs familles de Halifax à Ottawa afin d'assister aux cérémonies du jour du Souvenir dans la capitale.

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ

Tous les employés de VIA reconnaissent que la sécurité et la sûreté constituent la priorité des voyageurs et qu'elles ne peuvent jamais être tenues pour acquises. Au chapitre de la sécurité, VIA possède l'un des meilleurs dossiers de l'industrie, preuve tangible de nos efforts constants pour améliorer les procédés de sécurité et demeurer vigilants sur le plan de la sûreté.

VIA a élaboré et mis en œuvre un système complet de gestion de la sécurité en 2001, intégrant ainsi des règles, des procédés et des responsabilités en matière de sécurité, et faisant de la sécurité une priorité pour chaque employé. Ce système fait régulièrement l'objet de vérifications par Transports Canada, et les employés continuent d'examiner ledit système de façon constante en vue de suggérer des améliorations à apporter et de fournir des commentaires qui nous sont essentiels. Comme en 2005, les objectifs de sécurité et les mesures de rendement ont été adaptés à la stratégie d'entreprise de VIA pour 2006 et ont été intégrés à cette dernière. De plus, le rendement en matière de sécurité est constamment évalué par les Comités de santé et de sécurité dans tous les principaux établissements de VIA, partout au Canada. Ces Comités examinent les rapports annuels sur la sécurité, ainsi que les données dont on dispose régulièrement sur le rendement en matière de sécurité, pour établir des objectifs précis destinés à améliorer la sécurité de l'environnement de travail et pour relever les points qui requièrent l'attention des cadres supérieurs.

L'une des parties intégrantes du Système de gestion de la sécurité est la base de données Évaluation des dangers et stratégies de contrôle des risques, qui

a été revue et mise à jour au début de 2006. Cette base de données est consultée par les chefs de service pour définir et atténuer les situations impliquant des risques pour les clients, les collectivités ou les employés. VIA a élaboré un nouveau programme de prévention des risques à l'aide de cette base de données, ainsi qu'un nouveau programme de formation à l'intention de ses employés et de ses Comités de santé et de sécurité.

À la demande des employés, VIA a lancé un programme d'immunisation contre la grippe à l'automne 2005. VIA a poursuivi ce programme à l'automne 2006 en offrant sans frais des vaccins antigrippaux à tous les employés de l'entreprise intéressés. Parallèlement, le Comité de planification contre la pandémie, créé en 2006, a concentré ses efforts sur l'élaboration et le suivi d'une approche proactive visant à réduire les risques courus par VIA en cas de pandémie de grippe au Canada et à assurer qu'un plan d'intervention rapide soit en place si une telle pandémie avait lieu.

Aller de l'avant

> La sécurité

Travailler à fournir un environnement sécuritaire à notre clientèle, à nos collègues et au grand public.

Une équipe interfonctionnelle est responsable de revoir les politiques et les procédés de sûreté de VIA Rail. Le Comité de planification de la sûreté stratégique, qui regroupe des représentants de tous les services et secteurs du réseau ferroviaire voyageurs sous la direction du président, collabore avec les autorités de réglementation et les partenaires de l'industrie des voyages pour améliorer les normes de sûreté de VIA et s'assurer que les meilleurs procédés de sûreté possibles soient mis en œuvre en ce qui concerne les installations et l'exploitation de VIA. Ce Comité a supervisé d'autres améliorations apportées aux pratiques et aux procédés de sûreté de VIA en 2006, à la suite d'une analyse des systèmes de sûreté de l'entreprise accomplie par un consultant externe à la fin de 2005.

Pour continuer de mettre l'accent sur le caractère sécuritaire efficace du rail voyageurs, le conseil d'administration de VIA a approuvé une Politique en matière de sûreté en 2006. De nouvelles normes de sûreté sont actuellement élaborées en ce qui concerne les installations et l'exploitation de VIA, et la Société dans son ensemble.

EXPLOITER UN SERVICE VOYAGEURS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le rail voyageurs est considéré comme l'un des modes de transport public les plus sécuritaires qui soit de nos jours et l'un des plus durables sur le plan de l'environnement. Pour VIA, gérer le rail voyageurs de façon responsable signifie exploiter le service le plus sécuritaire possible tout en réduisant continuellement les conséquences de ce mode de transport sur l'environnement.

La Politique environnementale de VIA engage l'entreprise à exploiter tous les aspects de ses activités d'une manière respectueuse de l'environnement. Cette politique est communiquée à tous les employés et à tous les entrepreneurs, et constitue l'assise du Système de gestion de l'environnement de VIA.

Un nouveau module d'e-Formation expliquant l'engagement environnemental de l'entreprise et encourageant l'application de pratiques de travail « vertes » a été instauré en 2006. Cette formation est soutenue par des efforts déployés de façon constante par

le nouveau groupe Gestion intégrée des risques, ainsi que par des groupes d'employés bénévoles connus sous le nom d'« équipes vertes », afin de sensibiliser davantage les gens à l'intérieur et à l'extérieur de la Société à la cause de l'environnement. En 2006, les équipes vertes ont participé à des activités conjointement avec d'autres

Aller de l'avant

> L'environnement

Structurer activement nos activités de façon à répondre aux besoins de nos clients d'une manière respectueuse de l'environnement.

associations et agences, notamment au Jour de la Terre, à l'événement « En ville, sans ma voiture ! », à la Journée de l'air pur et au Sommet international des jeunes sur le transport urbain durable.

En 2004, VIA a adopté le Guide d'achats écologiques, qui établit les directives d'achat relatives aux produits et services sans danger pour l'environnement ; au cours des dernières années, la Société a ainsi opté pour le papier recyclé pour ses approvisionnements en serviettes de table et en ce qui concerne une variété de publications, dont les horaires et les bulletins internes. De plus, nous recyclons le plastique, les cannettes, le verre et les journaux trouvés à bord de nos trains et dans nos bureaux à l'échelle du réseau, tandis que les linges endommagés et les vieux uniformes sont employés à d'autres usages ou

recyclés, et les produits ainsi amassés sont remis à diverses œuvres de bienfaisance canadiennes. Cette année, dans un effort visant à réduire la quantité de déchets, VIA a mis en vente une tasse à café réutilisable destinée aux voyageurs.

Un des objectifs premiers de VIA au chapitre de l'environnement est de continuer de réduire ses émissions de gaz à effet de serre en diminuant sa consommation de carburant. VIA a réussi à réduire ses émissions de façon considérable depuis 1990, et ce, tout en accroissant l'ampleur de ses activités. Aujourd'hui, VIA exploite 20 % plus de trains et transporte 18 % plus de voyageurs qu'en 1990, tout en ayant diminué ses émissions de gaz à effet de serre de 15 % au cours de cette période.

En 2006, des améliorations ont été apportées au système de conditionnement d'air des voitures-lits Renaissance et aux fenêtres des locomotives P-42 dans le but d'en augmenter l'efficacité énergétique, ce qui se traduira par un meilleur rendement du carburant. La remise à neuf proposée d'un parc de locomotives âgées de 20 ans et d'un parc de voitures voyageurs âgées de 25 ans entraînera d'autres améliorations sur le plan du rendement du carburant.

En tant que choix de transport, le rail voyageurs est reconnu comme l'une des options les plus respectueuses de l'environnement s'ouvrant aux voyageurs canadiens. En 2004, moins de un pour cent du total des émissions de gaz à effet de serre du Canada, soit 6 000 kilotonnes d'équivalent CO₂, était attribuable au transport ferroviaire¹. De ce total, 0,03 pour cent, soit 194 kilotonnes, était attribuable aux activités de VIA.

ÊTRE UN PARTENAIRE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ MONDIALE

Bien que VIA exerce ses activités au Canada, elle reconnaît que le Canada fait partie d'une collectivité mondiale et que les actions de la Société peuvent avoir des répercussions sur des gens ailleurs dans le monde.

En 2006, VIA est devenue la première grande société de transport du Canada à ne servir que du café certifié équitable à ses clients. Grâce à sa collaboration avec TransFair Canada, un organisme indépendant sans but lucratif de certification se consacrant aux produits équitables, VIA peut garantir que le café servi à bord de ses trains a été cultivé conformément à des normes environnementales strictes, et que les agriculteurs et les travailleurs ayant assuré cette culture ont reçu un montant équitable pour leur produit. VIA espère que cet engagement à soutenir le commerce équitable donnera l'exemple, et contribuera ainsi à améliorer les conditions de vie des agriculteurs et des travailleurs d'autres pays.

VIA a également eu l'occasion de jouer un rôle principal au cours d'échanges d'opinions, d'expertise et de solutions avec la communauté internationale. En effet, en juin 2006, VIA a accueilli la réunion annuelle de l'Union internationale des chemins de fer, qui se tenait pour la première fois à l'extérieur de l'Europe, et a participé au 7^e Congrès mondial de la recherche ferroviaire. Toujours en juin, VIA était partenaire du Forum économique international des Amériques. Le thème de ce Forum – Développement et partenariat : du risque à la réussite – englobait une vaste gamme de sujets, dont le développement durable.

Le dialogue international engagé avec les collectivités de partout dans le monde permet à VIA de partager des renseignements propres à l'approche du Canada en ce qui a trait au rail voyageurs, tout en favorisant des discussions ouvertes et approfondies sur les plus importants problèmes économiques, sociaux et culturels auxquels la société est confrontée de nos jours.

¹ Source : Inventaire canadien des GES, Environnement Canada, 2004. L'équivalent CO₂ correspond à une quantité donnée de gaz à effet de serre multipliée par son potentiel de réchauffement de la planète. Il s'agit d'une mesure standard pour comparer les niveaux de dommages causés par différents gaz à effet de serre.

Gouvernance d'entreprise

En octobre 2006, le gouvernement du Canada a nommé Monsieur Donald A. Wright au poste de président du conseil d'administration de VIA Rail pour un mandat de trois ans. La nomination d'un titulaire permanent à la présidence du Conseil marque un important pas en avant pour VIA. En outre, la vaste expérience en affaires de Monsieur Wright représente un atout précieux pour la Société qui devra relever de nombreux défis au cours des prochaines années.

La Société et les membres du conseil d'administration, qui se sont engagés à respecter les principes de la bonne gouvernance d'entreprise, ont mis en œuvre un nouveau programme de gouvernance au cours des dernières années, lequel englobe une « matrice de gouvernance » qui décrit clairement les rôles du Conseil en ce qui concerne la planification stratégique et la direction, la gestion du rendement des membres de la haute direction et du Conseil, la planification de la relève, la gestion des risques et la supervision financière. Les programmes de formation et d'orientation à l'intention des nouveaux membres du Conseil continuent à jouer un rôle important en matière de renforcement de la bonne gouvernance.

En 2006, les membres du Conseil ont collaboré avec un consultant indépendant à l'évaluation des activités du Conseil, notamment la qualité des relations qui existent entre le Conseil, la direction de VIA et le gouvernement fédéral, l'importance qu'accorde le Conseil à la question de la gouvernance ainsi que l'efficacité globale du Conseil. L'exercice a connu un vif succès, car les membres du Conseil en sont venus rapidement à un consensus sur les résultats de l'analyse. Ces résultats aideront d'ailleurs le Conseil à continuer d'assurer le respect des normes les plus rigoureuses en matière de gouvernance pour la Société.

Le Conseil a également terminé l'élaboration d'un nouveau code de conduite pour les administrateurs, que tous les membres ont d'ailleurs signé. Ce code reflète l'esprit et l'objectif de la nouvelle *Loi fédérale sur l'imputabilité*, qui établit de nouvelles normes de transparence et de responsabilisation à l'intention des dirigeants des sociétés d'État.

ÉTHIQUE AU TRAVAIL

En 2005, VIA Rail a mis en œuvre son Code d'éthique destiné à tous ses employés et dirigeants. Le Code d'éthique énonce de manière officielle les valeurs et les pratiques commerciales de VIA. C'est aussi une promesse de servir les Canadiens en suivant les normes les plus élevées sur le plan du comportement éthique et du service à la clientèle. Il traduit le dévouement de la Société en ce qui a trait à la gestion responsable et à la gouvernance, ainsi que sa volonté de maintenir un environnement de travail qui favorise le respect et l'intégrité, et ce, à tous les niveaux hiérarchiques. Une version révisée du module d'e-Formation du Code d'éthique a été rédigée en 2006 à l'intention des employés, et le premier examen annuel quant au respect du Code a été fait à la fin de l'année.

En 2005, VIA a retenu les services d'un agent de conformité indépendant, de tierce partie, pour s'assurer que les employés de VIA sont libres de communiquer leurs préoccupations relatives aux activités de VIA en sachant qu'elles seront reconnues et résolues de façon équitable.

Commentaires et analyse de la direction

Cette analyse présente les données et commentaires propres à la situation financière de la Société, ainsi que les résultats d'exploitation pour l'exercice 2006. Cette analyse devrait être lue avec les états financiers consolidés présentés aux pages suivantes, ainsi qu'avec l'année en chiffres à la page 1.

En avril 2006, dans le cadre de son mandat de prestation de services ferroviaires voyageurs au Canada, la Société a conclu un accord d'exploitation avec la Keewatin Railway Company (KRC) visant à fournir un apport financier à la KRC dans le but d'offrir des services ferroviaires voyageurs et des services essentiels de transport de marchandises aux collectivités du Nord du Manitoba. Puisque la Société est le principal bénéficiaire exposé à la majorité des risques de pertes liés aux activités de la KRC, la KRC est désignée comme une entité à détenteur de droits variables (EDDV) pour la Société. La Société a donc consolidé les états financiers du KRC. En 2006, l'apport financier fourni à la KRC par la Société se chiffrait à 2 millions de dollars. (Voir note 11 aux états financiers consolidés.)

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ENTITÉ À DÉTENTEUR DE DROIT VARIABLE SONT EXCLUS.

Après avoir enregistré une performance financière exceptionnelle au cours des deux années précédentes, VIA a encore une fois obtenu des résultats financiers impressionnants pour l'exercice 2006. Le bénéfice net dénote une hausse marquée des produits, une volonté généralisée de réduire les coûts, et plusieurs événements uniques. Malgré la pression exercée par l'augmentation des charges d'exploitation et par la turbulence dans les marchés des voyages, la Société a considérablement réduit son déficit d'exploitation net par rapport aux prévisions budgétaires. Le déficit d'exploitation a accusé une légère hausse comparativement à l'année dernière.

VIA a débuté l'année 2006 en sachant que, en l'absence d'autres sources de financement, elle devrait nécessairement compter sur ses ressources internes pour faire face à ses obligations en matière de financement d'exploitation et de financement minimal d'immobilisations pour l'année. Ce défi a pu être relevé grâce à l'accroissement significatif des produits voyageurs par rapport aux résultats de 2005, combiné aux produits provenant de la comptabilisation ponctuelle de gains en capital dans le Fonds de renouvellement des actifs, le portefeuille de placement de VIA. Ainsi, en 2006, les produits totaux ont atteint un niveau record de 297,1 millions de dollars, soit 11,3 millions de dollars (ou 4 %) de plus que prévu au budget, et 7,3 millions de dollars (ou 3 %) de plus qu'en 2005.

Ces produits plus élevés ont été jumelés à des charges d'exploitation inférieures aux prévisions, qui sont attribuables à une gestion prudente des coûts à l'échelle de la Société. Ceci a permis à la Société de terminer son exercice financier avec un déficit d'exploitation de 178,4 millions de dollars. Il s'agit là d'une augmentation de 2,5 millions de dollars (ou 1 %) comparativement à l'année 2005, mais d'une diminution de 14,2 millions de dollars (ou 7 %) par rapport au montant prévu au budget.

Le financement d'exploitation annuel du gouvernement fédéral pour le rail voyageurs s'est situé entre 181 à 154 millions de dollars depuis 1999. Au cours des dernières années, la Société a dû utiliser le Fonds de renouvellement des actifs pour combler l'écart entre le financement d'exploitation public offert et le financement d'exploitation réellement requis. En 2006, grâce à d'importants gains sur dispositions d'investissements et à un contrôle rigoureux des coûts, VIA a pu réduire son déficit de financement, et donc le montant du financement d'exploitation à tirer du Fonds de renouvellement des actifs, à 9,4 millions de dollars. Cette diminution représente une amélioration de 14,2 millions de dollars (ou 60 %) par rapport aux prévisions.

PRODUITS ET ACHALANDAGE

Les produits voyageurs ont continué de s'accroître en 2006, même si la croissance a été quelque peu freinée par un ralentissement de l'achalandage dans un marché des voyages affaibli et très concurrentiel. En début d'année, les habitudes de voyage des Canadiens en hiver ont commencé à changer en faveur de destinations à l'extérieur du pays. Plus tard, face à la hausse des coûts pour les voyages au pays attribuable en partie à la force du dollar canadien, les voyageurs internationaux et en provenance des États-Unis ont commencé à changer leurs destinations vacances, ce qui s'est traduit par un faible taux d'occupation durant les mois d'été.

Pour compenser cette situation et stimuler les voyages intérieurs, VIA s'est donc concentrée sur la gestion du rendement, en rajustant ses tarifs afin qu'ils s'harmonisent mieux à l'état du marché. Au printemps dernier, en s'inspirant des tarifs simplifiés inaugurés en 2005 pour les voyages en classe *Confort*, VIA a instauré un plan tarifaire plus souple pour la classe *VIA 1* dans le Corridor. Le marché a répondu de façon positive à cette initiative, ce qui a engendré une hausse immédiate de l'achalandage, laquelle s'est poursuivie pendant tout le reste de l'année. Dans l'Ouest canadien, le tourisme a également commencé à reprendre de la vigueur au mois d'août, ce qui a permis de combler une partie des pertes qu'a essayées VIA plus tôt dans l'année au chapitre des longs parcours.

Dans l'ensemble, les produits par voyageur-mille ont grimpé à 30,3 cents, soit près de 6 % de plus qu'en 2005. Le total des produits voyageurs a enregistré une augmentation de 11 millions de dollars par rapport à 2005, pour atteindre 266,6 millions de dollars; soit une hausse de 4 % qui, bien que substantielle, se situe à 2 % en deçà des objectifs budgétaires. L'achalandage des voyageurs s'est replié légèrement, atteignant 4,1 millions de voyages l'an dernier, tandis que les voyageurs-milles, qui affichaient 874 millions, ont chuté de 1 %. Cette baisse est attribuable à la faible demande pour les longs parcours, et en particulier dans l'Est du Canada où la situation s'est grandement détériorée tout au long de l'année.

La réussite de VIA à maintenir la croissance des produits au cours de l'année 2006 traduit l'importance qu'elle accorde à l'orientation-client, appuyée par l'application créatrice de la technologie qu'elle met au service de ses clients pour mieux communiquer avec eux et leur simplifier la planification des voyages. Comme l'industrie du tourisme se fait de plus en plus présente dans Internet, VIA rehausse actuellement son site Web afin d'attirer tant les consommateurs que les utilisateurs commerciaux. Ainsi, les clients peuvent créer et enregistrer leur profil de voyageur personnalisé et les agents de voyages peuvent faire des réservations directement, plutôt que d'avoir à prendre des arrangements plus coûteux auprès de tiers. À la suite des nouveautés que VIA a introduites en 2006, ses ventes effectuées en ligne se sont accrues pour la cinquième année consécutive. En effet, elles ont grimpé de 30 % pour atteindre près de 90 millions de dollars, ce qui représente environ un tiers des ventes totales.

FRAIS D'EXPLOITATION

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ENTITÉ À DÉTENTEUR DE DROIT VARIABLE SONT EXCLUS.

En 2006, certains facteurs ponctuels et les efforts concertés à l'échelle de la Société pour réduire les coûts ont joué en faveur des charges d'exploitation totales. Il en est résulté des charges de 3,0 millions de dollars (ou 1 %) inférieures au montant budgétisé. Ainsi, les charges d'exploitation totales n'ont augmenté que de 2 % ou 9,8 millions de dollars par rapport à 2005.

Les charges d'exploitation des trains (en particulier le carburant) et la rémunération ont été les plus importantes causes de l'augmentation des coûts par rapport à 2005. Les effets des prix plus élevés du pétrole ont été considérablement atténués par les techniques de couverture, qui ont protégé la Société du plein impact de ces hausses.

La situation financière changeante qui touche le régime de retraite des employés syndiqués de VIA a aussi eu une incidence sur les charges d'exploitation. Tel que l'exige la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Société n'a pas cotisé au régime de retraite des employés syndiqués pendant un certain nombre d'années. Cependant, compte tenu de la modeste détérioration de la situation financière du régime, VIA a décidé de recommencer à cotiser au régime au cours du deuxième semestre de 2005. Les cotisations que VIA a versées au régime de retraite des employés syndiqués pour la totalité de l'année 2006 se sont élevées à 13,5 millions de dollars, comparativement à 5 millions de dollars pour une partie de l'année 2005.

En 2006, VIA a bénéficié du recouvrement de montants non budgétisés relatifs à des charges antérieures, soit le recouvrement de l'impôt sur le capital de l'année précédente et le recouvrement des coûts liés à un accident qui est survenu en 2005. Ces montants ont servi à réduire les charges d'exploitation de 6,7 millions de dollars pour l'année 2006.

L'accroissement modéré de l'ensemble des charges d'exploitation démontre également les effets du contrôle serré que la Société exerce sur les coûts. VIA a dû faire face à des hausses de prix du carburant, ainsi qu'à des augmentations attribuables à l'inflation au chapitre de la main-d'œuvre, des services publics et d'autres secteurs. Malgré ces pressions, les charges liées à la rémunération et à l'exploitation des trains, y compris le carburant et les frais relatifs aux gares et aux biens, sont inférieures au montant budgétisé en 2006.

Les frais de marketing et de vente ainsi que les coûts liés aux produits à bord des trains se sont avérés plus élevés que l'an passé et supérieurs au montant prévu au budget. La hausse des frais de marketing et de vente s'explique par l'accroissement des dépenses au chapitre de la publicité et de la promotion, qui ont été nécessaires pour faire face à la vive concurrence qui prévalait, en particulier dans le Corridor. En plus de l'inflation, l'accroissement du trafic voyageurs en classe *VIA 1* dans le Corridor a eu pour effet de faire grimper les coûts de livraison des produits, étant donné que la nourriture et les boissons sont incluses dans le prix des billets en première classe.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ENTITÉ À DÉTENTEUR DE DROIT VARIABLE SONT EXCLUS.

Aucun nouveau financement d'immobilisations ou d'exploitation pour le rail voyageurs n'a été approuvé en 2006. Il a donc été nécessaire de puiser une part significative des produits dans le Fonds de renouvellement des actifs pour combler les déficits de financement d'exploitation et un modeste programme d'immobilisations.

VIA a dépensé 14,5 millions de dollars en immobilisations au cours de 2006, montant entièrement financé au moyen du Fonds de renouvellement des actifs et qui représente 3,5 millions de dollars de moins que prévu. Un peu plus de la moitié des dépenses en immobilisations ont été consacrées à des projets liés au matériel roulant. Parmi ceux-ci, mentionnons les prototypes pour la remise à neuf des locomotives F-40 et des voitures LRC qui serviront de base au futur programme relatif à la remise à neuf de ces deux parcs. Le solde des montants affectés aux dépenses en immobilisations pour l'exercice 2006 a été investi principalement dans des projets de technologie de l'information (26 %) et dans des projets de modernisation des gares (19 %).

VIA reportera en 2007 les fonds d'immobilisations non utilisés de 3,5 millions de dollars en vue d'assurer le financement différé des dépenses de 2006, ainsi que des nouveaux projets d'immobilisations.

PONCTUALITÉ

Pour une deuxième année consécutive, la ponctualité a marqué des progrès en 2006. La ponctualité globale a atteint 84 % en 2006, soit une amélioration de 3 points de pourcentage par rapport à 2005.

VIA surveille les minutes de retard et fait une distinction entre celles qui sont causées par ses propres activités et celles qui sont attribuables aux propriétaires de l'infrastructure ou à des tiers. La Société a réduit de façon significative les retards sur lesquels elle exerce un contrôle direct. En 2006, les retards causés par la maintenance du matériel roulant dans le corridor Québec-Windsor ont diminué de 28 % comparativement à 2005, et les voyageurs ont connu moins d'interruptions de service liées à des défaillances mécaniques. En outre, les efforts déployés par les équipes de VIA affectées aux services Expérience-client et Exploitation ont permis de réduire de 13 % les minutes de retard d'origine non mécanique par rapport à 2005.

Le service transcontinental de l'Ouest s'est amélioré sur le plan des minutes de retard, qui ont diminué de 15 % par rapport à 2005 grâce à une collaboration étroite avec d'autres compagnies de chemin de fer pour contrôler les effets, sur le service des trains voyageurs, de la congestion entraînée par un plus grand nombre de trains de marchandises.

La ponctualité globale liée au service transcontinental de l'Est s'est améliorée de 15 points de pourcentage depuis 2005, pour atteindre 74 %. Les minutes de retard se sont améliorées de 38 % ; cette amélioration est attribuable en grande partie aux conditions météorologiques favorables, aux restrictions de vitesse moins fréquentes et au trafic marchandises moins dense. C'est dans la moitié est du corridor (entre Toronto et Québec) que le meilleur taux de ponctualité a été atteint, soit 90 %.

Toutefois, cette constante amélioration camoufle le fait qu'en 2005, VIA a ajouté des minutes à ses horaires du Corridor pour tenir compte des programmes de travaux de réfection des voies. La prolongation des trajets peut nuire à la satisfaction et à la fidélité de la clientèle dans la région la plus achalandée que dessert VIA, là où la durée des trajets est un facteur important pour les voyageurs. Le ralentissement des trains et les problèmes de ponctualité posent un sérieux défi à VIA qui doit faire face à la concurrence des autres moyens de transport.

PERSPECTIVES POUR 2007

Le plan *Aller de l'avant* de VIA, qui est principalement centré sur le client, a permis d'adapter le service de rail voyageurs national aux situations changeantes du marché et d'obtenir d'excellents résultats financiers au cours des trois dernières années. Comme VIA entend s'assurer d'une solide performance financière en 2007, elle continuera à mettre l'accent sur l'orientation-client et s'efforcera d'être reconnue dans le secteur du transport de voyageurs comme chef de file canadien pour l'excellence du service, non seulement en anticipant les besoins de sa clientèle, mais en répondant à leurs attentes et en les dépassant.

La réussite de VIA dépendra de sa capacité de répondre aux demandes changeantes du marché, en particulier dans le centre et l'est du Canada, régions où le marché volatil se caractérise par une vive concurrence en matière de prix. En 2007, la clé de la croissance des produits résidera dans les marchés de tourisme nationaux. La Commission canadienne du tourisme et le Conference Board du Canada prévoient une légère augmentation au chapitre des voyages intérieurs, en particulier pour les voyages d'affaires, alors que la demande des marchés touristiques américains et internationaux continuera d'être faible, avec une baisse du nombre de voyageurs en provenance des États-Unis.

Afin de pouvoir relever de tels défis, VIA entend améliorer davantage ses services, ses stratégies de marketing et d'établissement des prix, tout en s'assurant de demeurer à l'écoute des besoins de sa clientèle et à l'affût des occasions de croissance.

La restructuration de la Société entreprise en 2006, qui touche tous les aspects liés à la planification des services, au développement, au marketing et à la prestation de services, et qui vise à rehausser la valeur de ses services auprès de la clientèle, fournira le cadre idéal pour redynamiser tous les secteurs de la Société en 2007. De nouvelles équipes et des idées novatrices contribueront à l'assainissement des ressources, et favoriseront l'élaboration de nouveaux produits et de services par les équipes en place. La créativité et la souplesse seront des aspects essentiels pour assurer que VIA continue d'offrir une qualité de service adéquate et la meilleure valeur possible aux voyageurs canadiens.

Au même moment, VIA devra continuer à lutter contre la hausse des coûts. Grâce à un contrôle rigoureux des coûts, la Société pourra continuer à réduire les dépenses. En outre, pour augmenter sa productivité, VIA concentrera ses efforts sur le perfectionnement des compétences de son personnel, sur la conception d'applications technologiques novatrices et sur l'exploitation de nouvelles initiatives entrepreneuriales, et ce, afin de rehausser davantage le niveau d'autosuffisance de la Société.

En l'absence d'investissements consacrés à la révision générale du matériel roulant et à l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire et des autres biens, la satisfaction de la clientèle et l'achalandage risqueraient grandement de se dégrader. Un tel risque demeure la principale préoccupation de VIA Rail en 2007. La Société collabore étroitement avec le gouvernement du Canada à l'élaboration d'un plan qui tienne compte des futurs besoins du rail voyageurs en matière de financement d'exploitation et de financement d'immobilisations. Ce plan permettra au service national de transport ferroviaire voyageurs de continuer à répondre aux besoins des Canadiens dans les années à venir.



États financiers consolidés

Déclaration de responsabilité de la direction

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

La direction de la Société est responsable de la préparation et de l'intégrité des états financiers consolidés présentés dans son rapport annuel. Ces états consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement certains montants déterminés d'après les meilleures estimations et selon le jugement de la direction. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux des états financiers consolidés. La direction considère que les états consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Société, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la Société applique des contrôles internes, des politiques et des procédures visant à assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des vérificateurs internes, Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l.. Les vérificateurs externes, la vérificatrice générale du Canada ainsi que Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l., ont vérifié les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le Comité de la vérification et des risques du Conseil d'administration, se composant principalement d'administrateurs indépendants, se réunit périodiquement avec les vérificateurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de la vérification et pour évaluer les comptes rendus de leurs vérifications. Les états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration, suite à une recommandation du Comité de la vérification et des risques.

Le président et chef de la direction,



Paul Côté

Le chef, Services financiers et administration,



Robert St-Jean

MONTRÉAL, CANADA
LE 8 FÉVRIER 2007

Rapport des vérificateurs

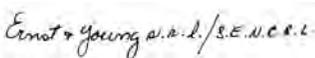
AU MINISTRE DES TRANSPORTS, DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS

Nous avons vérifié le bilan consolidé de VIA Rail Canada inc. au 31 décembre 2006 et les états consolidés des résultats et bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

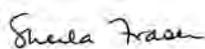
À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Société dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aux statuts et règlements administratifs de la Société.



Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables Agréés



Sheila Fraser, FCA

Vérificatrice générale du Canada

BILAN CONSOLIDÉ

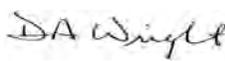
AU 31 DÉCEMBRE
EN MILLIERS

	2006		2005	
Actif à court terme				
Trésorerie	4 250	\$	2 621	\$
Comptes à recevoir	5 805		6 723	
Autres créances à recevoir, frais payés d'avance et autre	2 080		1 514	
Instruments financiers dérivés (NOTE 12)	5 759		5 678	
Stocks	19 968		16 105	
Fonds de renouvellement des actifs (NOTE 4)	22 000		37 700	
	59 862		70 341	
Actifs à long terme				
Immobilisations corporelles (NOTE 3)	533 123		571 012	
Fonds de renouvellement des actifs (NOTE 4)	55 141		68 489	
Actif au titre des prestations constituées (NOTE 6)	230 878		177 245	
Instruments financiers dérivés (NOTE 12)	1 206		6 587	
Autres	220		986	
	820 568		824 319	
	880 430	\$	894 660	\$
Passif à court terme				
Comptes à payer et frais courus (NOTES 5 ET 12)	94 687	\$	99 207	\$
Produits reportés	11 524		9 473	
	106 211		108 680	
Passif à long terme				
Passif au titre des prestations constituées (NOTE 6)	24 477		21 805	
Passifs d'impôts futurs (NOTE 7)	35 871		35 408	
Crédits d'impôt à l'investissement reportés	2 292		2 639	
Autres	778		568	
	63 418		60 420	
Financement en capital reporté (NOTE 8)	530 242		578 733	
Avoir de l'actionnaire				
Capital-actions (NOTE 9)	9 300		9 300	
Surplus d'apport	4 963		4 963	
Bénéfices non répartis	166 296		132 564	
	180 559		146 827	
	880 430	\$	894 660	\$

Engagements et éventualités (Notes 10 et 16 respectivement)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Au nom du Conseil,


Kenneth Savage, CA, CFPAdministrateur et président du Comité
de la vérification et des risques

Donald A. Wright

Administrateur et président du Conseil

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
EN MILLIERS

	2006	2005
Produits		
Voyageurs	266 609 \$	255 593 \$
Revenus de placements	17 987	22 017
Autres	13 219	12 150
	297 815	289 760
Charges		
Rémunération et avantages sociaux	213 877	210 825
Exploitation des trains et carburant (NOTE 12)	118 033	97 091
Gares et autres immeubles	28 533	27 818
Marketing et ventes	28 398	27 120
Matériel de maintenance	23 551	23 964
Fournitures à bord des trains	17 969	17 359
Taxes d'exploitation	6 159	11 394
Avantages sociaux futurs (NOTE 6)	(29 594)	(14 043)
Amortissement et pertes sur radiations et cessions d'immobilisations corporelles	58 956	59 599
Autres	22 590	31 025
	488 472	492 152
Perte d'exploitation avant le financement par le gouvernement du Canada et les impôts sur les bénéfices	190 657	202 392
Financement d'exploitation par le gouvernement du Canada	169 001	169 001
Amortissement du financement en capital reporté (NOTE 8)	55 851	57 633
Bénéfices avant impôts	34 195	24 242
Impôts sur les bénéfices (NOTE 7)	463	1 983
Bénéfice net de l'exercice	33 732	22 259
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	132 564	110 305
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	166 296 \$	132 564 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE
EN MILLIERS

	2006	2005
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	33 732 \$	22 259 \$
Éléments hors caisse reliés aux résultats :		
Amortissement des immobilisations corporelles	58 956	59 336
Pertes sur radiations et cessions d'immobilisations corporelles	347	610
Gains sur cessions des investissements du fonds de renouvellement des actifs	(13 645)	(7 073)
Amortissement des primes et des escomptes sur achats d'obligations du fonds de renouvellement des actifs	23	187
Amortissement des crédits d'impôt à l'investissement	(347)	(347)
Amortissement du financement en capital reporté	(55 851)	(57 633)
Impôts futurs	463	1 576
Pertes (gains) non matérialisés sur les instruments financiers dérivés	4 429	(5 827)
Fluctuation des éléments hors caisse du fonds de roulement reliés aux résultats	(5 326)	13 720
Fluctuation des autres actifs à long terme	766	3 766
Fluctuation de l'actif au titre des prestations constituées	(53 633)	(31 317)
Fluctuation du passif au titre des prestations constituées	2 672	2 460
Fluctuation des autres passifs à long terme	427	(67)
	(26 987)	1 650
Activités de financement		
Financement en capital	7 360	700
	7 360	700
Activités d'investissement		
Acquisition de placements du fonds de renouvellement des actifs	(636 575)	(307 660)
Produit de la vente de placements du fonds de renouvellement des actifs	679 245	319 063
Acquisition d'immobilisations corporelles	(22 012)	(21 198)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	598	252
	21 256	(9 543)
Trésorerie		
Augmentation (diminution) de l'exercice	1 629	(7 193)
Solde au début de l'exercice	2 621	9 814
Solde à la fin de l'exercice	4 250 \$	2 621 \$
Représenté par :		
Encaisse	393 \$	126 \$
Placements à court terme, 4,30 %, échéant en janvier 2007 (2005 : 3,28 %)	3 857	2 495
	4 250 \$	2 621 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

AU 31 DÉCEMBRE 2006

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

VIA Rail Canada inc. est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fut constituée en 1977 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La vision de la Société est d'être reconnue dans le secteur du transport de voyageurs comme chef de file canadien pour l'excellence du service. Sa mission est de travailler ensemble pour offrir des expériences de voyage qui anticipent les besoins de nos clients, et dépassent leurs attentes. La Société utilise l'infrastructure ferroviaire appartenant à d'autres sociétés de chemin de fer et dépend de celles-ci pour le contrôle de la circulation des trains.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté. Elle est assujettie aux impôts sur les bénéfices.

La Société a un seul secteur d'exploitation, le transport de voyageurs et des services connexes.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables suivies par la Société se résument comme suit :

A | ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (NOC 15), les états financiers de la Keewatin Railway Company (KRC), une entité à détenteurs de droits variables (EDDV). La note d'orientation NOC 15 exige la consolidation des EDDV si une partie détenant une participation financière, un intérêt contractuel ou tout autre intérêt financier dans l'EDDV (entité détentrice de droits variables) s'expose à la majorité des risques de pertes liés aux activités de l'EDDV, ou est autorisée à recevoir la majorité des revenus résiduels de l'EDDV (si aucune partie ne subit la majorité des pertes associées à l'EDDV), ou qu'elle doit faire face aux deux situations (à titre de principal bénéficiaire). Au moment de la consolidation, le principal bénéficiaire doit habituellement enregistrer l'ensemble des actifs, des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle de l'EDDV à leur juste valeur à la date à laquelle l'entreprise est devenue le principal bénéficiaire (voir note 11). La Société révisé le traitement comptable initial des EDDV lorsque certains événements ont lieu, notamment lorsque des changements sont apportés aux documents constitutifs ou aux ententes contractuelles.

B | FINANCEMENT PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Le financement de l'exploitation, qui est relié aux services, activités et autres opérations engagés par la Société pour exploiter et administrer les services ferroviaires voyageurs au Canada, est comptabilisé à titre de réduction de la perte d'exploitation. Ce montant représente l'écart entre les charges et les produits d'exploitation, excluant les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, les avantages sociaux futurs et les opérations hors caisse reliées aux immobilisations corporelles et aux impôts futurs, et est fondé sur un budget d'exploitation qui est approuvé chaque année par le gouvernement du Canada.

Le financement pour les immobilisations corporelles amortissables est comptabilisé comme financement en capital reporté dans le bilan consolidé, et est amorti selon la même méthode et durant les mêmes périodes que celles des immobilisations corporelles connexes. Lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles amortissables financées, la Société constate dans les bénéfices tout solde du financement en capital reporté relatif à ces immobilisations corporelles. Le financement pour les immobilisations corporelles non amortissables est comptabilisé à titre de surplus d'apport.

C | TRÉSORERIE

La trésorerie comprend des placements susceptibles de réalisation relativement rapide, achetés trois mois ou moins avant leur date d'échéance, et sont enregistrées au moindre du coût et de la valeur au marché.

D | FONDS DE RENOUELEMENT DES ACTIFS

Les placements à court terme sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur du marché, évalués globalement.

Les autres placements du fonds de renouvellement des actifs sont enregistrés au coût. La valeur comptable de ces placements est réévaluée périodiquement en vue de déterminer s'il y a une moins-value durable. Une charge est imputée à l'état des résultats et des bénéfices non répartis au cours de l'exercice dans lequel on a constaté la diminution de valeur.

E | CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés du transport de voyageurs sont comptabilisés au moment de la prestation des services. Les produits reçus pour des services ferroviaires à venir sont comptabilisés dans les produits reportés et inclus à ce titre dans le passif à court terme. Les autres produits comprennent des produits de placements ainsi que des produits de tiers et sont comptabilisés lorsqu'il sont gagnés.

F | CONVERSION DE DEVICES

Les comptes en devises sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes résultant de la variation du taux de change sont pris en compte dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les éléments non monétaires du bilan ainsi que les produits et les charges en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date où les opérations ont été effectuées.

G | STOCKS

Les stocks comprennent principalement des pièces utilisées pour la maintenance du matériel roulant. Ils sont évalués au moindre du coût moyen pondéré et du coût de remplacement, ainsi qu'à la valeur de réalisation nette dans le cas des stocks désuets.

H | IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises des Chemins de fer nationaux du Canada et du Canadien Pacifique Limitée au début de l'exploitation en 1978 furent enregistrées à leur valeur nette de transfert. Les acquisitions subséquentes, incluant celles en vertu de contrats de location-acquisition, sont enregistrées au coût.

Les coûts de remise en état et de réfection du matériel roulant ainsi que les coûts associés aux améliorations des autres immobilisations corporelles sont capitalisés s'ils sont engagés dans le but d'améliorer la valeur des services ou de prolonger la durée d'utilisation de ces immobilisations, sinon ces coûts sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles mises hors service sont dévaluées à leur valeur nette de réalisation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire à des taux permettant d'amortir le coût de ces immobilisations, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Matériel roulant	12 à 30 ans
Immeubles de maintenance	25 ans
Gares et installations	20 ans
Améliorations de l'infrastructure	5 à 40 ans
Améliorations locatives	2 à 20 ans
Machinerie et équipement	4 à 15 ans
Systèmes informatiques	3 à 7 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les projets en voie de réalisation et les immobilisations corporelles mises hors service ne font pas l'objet d'un amortissement.

I | IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La Société utilise la méthode des impôts exigibles pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices, selon laquelle le montant des actifs et des passifs d'impôts futurs est constaté comme impôts futurs estimatifs exigibles attribuables aux écarts entre la valeur comptable inscrite aux états financiers et la base d'imposition des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en utilisant les taux pratiquement en vigueur pour l'exercice dans lequel on prévoit recouvrer

ou régler ces écarts temporaires. L'effet sur les actifs et les passifs d'impôts futurs d'une modification aux taux d'imposition est constaté dans les résultats pour la période qui comprend la date d'entrée en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où la réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

J | CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsque des dépenses qualifiées sont encourues et si il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Ils sont amortis sur la durée estimative d'utilisation des immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent. L'amortissement des crédits reportés est présenté en diminution de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles. Ces crédits sont compris dans les autres passifs à long terme.

K | AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société comptabilise les obligations en vertu de ses régimes de prestations d'avantages sociaux futurs.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages sociaux gagnés par les salariés est établi par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des prestations de soins de santé.

Aux fins du calcul du rendement estimatif des éléments d'actif dans le régime, ces éléments d'actif sont évalués à leur juste valeur.

Le 1^{er} janvier 2000, la Société a adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable concernant la comptabilité des avantages sociaux futurs. L'amortissement des actifs et obligations transitoires est calculé selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des groupes de salariés actifs qui était de 13 à 14 ans à ce moment.

L'amortissement du coût des services passés est calculé selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des groupes de salariés actifs qui est, dans la plupart des cas, estimée à 11 ans à ce moment.

L'excédent du gain actuariel net cumulé ou de la perte actuarielle nette cumulée supérieure à 10 % du plus élevé des obligations au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des éléments d'actif des régimes au cours d'un exercice donné est amorti selon la durée résiduelle moyenne d'activité des groupes de salariés actifs de la Société qui, pour la plupart des cas, est estimée à 12 ans.

Les obligations de la Société à l'égard de l'indemnisation des accidents du travail sont fondées sur les rentes d'invalidité et rentes de survivants établies et conférées, ainsi que sur d'autres sommes futures potentielles accordées pour des accidents qui sont survenus jusqu'à la fin de l'exercice. La Société est auto-assurée. Le calcul actuariel de ces obligations au titre des prestations constituées s'effectue selon

la méthode de répartition des prestations, qui inclut la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne l'augmentation des coûts, ainsi que d'autres hypothèses de nature démographique et financière. La meilleure estimation de la direction tient également compte de l'expérience et des hypothèses des commissions provinciales des accidents du travail. Les gains ou pertes actuariels sont amortis sur une période de sept ans, soit la durée moyenne de ces obligations.

L | INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société utilise des instruments financiers dérivés, tel que des contrats de swap, des contrats d'options d'achat et des contrats de change à terme, pour gérer les risques liés aux variations du prix du carburant jusqu'à 80 % de sa consommation de carburant. Ces instruments dérivés ne visent à effectuer ni des opérations sur valeurs ni des opérations spéculatives. Actuellement, la Société n'applique pas la comptabilité de couverture à ses instruments financiers dérivés.

Les instruments financiers dérivés sont inclus dans le bilan consolidé à leur entrée en vigueur, puis retirés lorsqu'ils sont échus ou liquidés. À l'entrée en vigueur de chaque instrument dérivé, la juste valeur est constatée dans le bilan consolidé en tant qu'actif ou passif, et les fluctuations de cette juste valeur sont comptabilisées dans les charges liées à l'exploitation des trains et carburant. Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive sont comptabilisés en tant qu'actifs provenant d'instruments financiers dérivés, et ceux dont la juste valeur est négative, en tant que comptes à payer et frais courus et autres passifs à long terme.

M | INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés pour l'actif et le passif ainsi que les produits et les charges, et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Les évaluations les plus importantes impliquent les passifs et autres réclamations contre la Société, la juste valeur des instruments financiers, les avantages sociaux futurs, les passifs d'impôts futurs ainsi que la vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être importantes.

N | PROGRAMME VIA PRÉFÉRENCE

Les coûts différentiels des voyages-récompenses accordés par la Société dans le cadre de son programme VIA Préférence, qui vise à récompenser ses clients les plus assidus, sont comptabilisés au fur et à mesure que ces voyages – récompenses sont gagnés, et présentés au poste comptes à payer et frais courus.

O | OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les transactions non monétaires sont consignées à la juste valeur estimative des biens ou services reçus, ou encore, à la juste valeur estimative des services donnés, selon celle qui peut être déterminée avec la plus grande fiabilité. Les recettes générées par les transactions non monétaires sont constatées lorsque les services connexes sont rendus. Les charges résultant des transactions non monétaires sont constatées pendant la période où les tiers ont fourni les biens ou services.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006			2005		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE
Terrains	5,7	-	5,7	5,0	-	5,0
Matériel roulant	772,0	448,5	323,5	746,9	413,4	333,5
Immeubles de maintenance	181,8	133,0	48,8	181,8	124,6	57,2
Gares et installations	45,1	28,6	16,5	44,2	26,6	17,6
Améliorations de l'infrastructure	147,8	53,9	93,9	141,4	50,1	91,3
Améliorations locatives	114,2	90,2	24,0	113,0	87,4	25,6
Machinerie et équipement	35,5	29,5	6,0	34,2	28,5	5,7
Systèmes informatiques	46,2	43,0	3,2	44,1	39,9	4,2
Autres immobilisations corporelles	20,4	19,4	1,0	20,2	19,3	0,9
	1 368,7	846,1	522,6	1 330,8	789,8	541,0
Projets en voie de réalisation			10,1			28,7
Immobilisations corporelles mises hors service (VALEUR NETTE DE RÉALISATION)			0,4			1,3
			533,1			571,0

Au 31 décembre 2006, les projets en voie de réalisation se composent principalement de projets de matériel roulant pour 4,0 millions de dollars (2005 : 23,4 millions de dollars) et de projets d'améliorations de l'infrastructure et des systèmes informatiques pour 4,7 millions de dollars (2005 : 3,1 millions de dollars).

4. FONDS DE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

La Société a été autorisée par le Conseil du Trésor du gouvernement du Canada à constituer un fonds réservé pour financer des projets d'immobilisations corporelles futurs. Les fonds proviennent du produit de la vente ou de la location des actifs excédentaires et d'au plus 5 millions de dollars annuellement de financement du Gouvernement approuvé mais non dépensés, jusqu'en 2006.

Le fonds de renouvellement des actifs inclut les placements ci-dessous :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006		2005	
	COÛT	VALEUR DU MARCHÉ	COÛT	VALEUR DU MARCHÉ
Obligations du gouvernement du Canada	-	-	18,2	25,0
Autres obligations et débetures canadiennes	-	-	16,1	17,6
Participation dans un fonds mutuel d'actions	-	-	58,4	61,7
Encaisse et placements à court terme	77,1	77,1	13,5	13,5
	77,1	77,1	106,2	117,8
Retraits anticipés	22,0		37,7	
Portion long terme	55,1		68,5	

En 2006, le Conseil du Trésor a approuvé l'utilisation du fonds de renouvellement des actifs pour financer 9,4 millions de dollars du déficit d'exploitation de 2006 et les dépenses en immobilisations corporelles de 14,5 millions de dollars de 2006.

La partie court terme du fonds de renouvellement des actifs représente le montant que la Société prévoit retirer du fonds en 2007 pour les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations corporelles.

La moyenne pondérée des taux de rendement effectifs des obligations et débetures ainsi que des placements à court terme au 31 décembre 2006 était de 4,38 % (2005 : 5,10 %) et la moyenne pondérée des termes au 31 décembre 2006 était de un mois (2005 : 7 ans).

La juste valeur des placements à court terme est équivalente à la valeur du marché établie en fonction du cours acheteur à la date du bilan consolidé.

Le Fonds de renouvellement des actifs est investi dans 21 fonds du marché monétaire à court terme affichant la cote « R 1 faible » ou une cote supérieure. La diversification des titres à court terme est assurée en limitant à 10 % ou moins le pourcentage de la valeur marchande des actifs du Fonds de renouvellement des actifs investis dans les titres d'un seul émetteur.

La Société s'expose à un risque de crédit rattaché au fonds de renouvellement des actifs. Pour atténuer ce risque, elle se conforme aux *Lignes directrices concernant la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État* émises par le Ministère des Finances ainsi qu'aux directives de placement de la Société, et investit dans des instruments financiers de haute qualité.

5. COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS

Les comptes à payer et frais courus incluent ce qui suit :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006	2005
Frais courus	27,8	31,9
Salaires à payer et courus	31,9	31,7
Comptes fournisseurs	25,5	25,0
Impôt sur le capital et taxes de vente à payer	8,2	7,6
Instruments financiers dérivés	0,5	1,2
Passif à court terme des frais de restructuration du réseau et provision pour réorganisation	0,6	1,7
Autres	0,2	0,1
	94,7	99,2

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre, à tous ses employés permanents, des régimes de retraite à prestations déterminées capitalisés, ainsi que des régimes de prestations après retraite et après l'emploi non capitalisés, tels l'assurance-vie, une couverture des soins de santé et des prestations auto-assurées versées au titre de l'Indemnisation des accidents du travail. Les évaluations actuarielles pour les avantages sociaux futurs ont été effectuées par des actuaires externes membres de l'Institut canadien des actuaires.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés sur les années de service et le salaire moyen de fin de carrière.

Chaque année, les prestations de retraite connaissent une augmentation correspondant à 50 % de la hausse de l'indice des prix à la consommation pour les 12 mois terminés en décembre. L'augmentation annuelle est plafonnée à 3 %.

La dernière évaluation actuarielle du régime de prestations après retraite non capitalisés a été effectuée en date du 31 juillet 2004. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en date du 31 juillet 2007.

La dernière évaluation actuarielle du régime de prestations après l'emploi non capitalisés a été effectuée en date du 31 août 2004. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en date du 31 août 2007.

La dernière évaluation actuarielle du régime des prestations auto-assurées versées au titre de l'Indemnisation des accidents du travail a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2004. Les résultats de la prochaine évaluation actuarielle, effectuée en date du 1^{er} janvier 2007, seront disponibles en septembre 2007.

Les dernières évaluations des régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 2004. Les résultats de la prochaine évaluation actuarielle, effectuée en date du 31 décembre 2007, seront disponibles en juin 2008.

L'évaluation actuarielle du régime complémentaire de retraite de la haute direction a lieu chaque année, la dernière évaluation a été effectuée en date du 31 décembre 2006.

Selon ces évaluations actuarielles et les prévisions au 31 décembre, les principaux résultats des évaluations sont dans l'ensemble les suivants :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	RÉGIMES DE RETRAITE		AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	
	2006	2005	2006	2005
Obligations au titre des prestations constituées :				
Solde au début de l'exercice	1 511,4	1 351,6	29,8	27,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	26,0	20,0	4,7	4,5
Cotisations des salariés	9,6	9,8	-	-
Intérêts débiteurs	74,8	76,3	1,5	1,6
Prestations versées	(90,0)	(79,8)	(6,0)	(5,8)
Transfert net	0,2	-	-	-
Prestations de cessation spéciales	-	1,8	-	0,1
Pertes actuarielles (GAINS ACTUARIELS)	0,8	131,7	(0,3)	1,9
Solde à la fin de l'exercice	1 532,8	1 511,4	29,7	29,8
Juste valeur des actifs des régimes :				
Solde au début de l'exercice	1 659,0	1 465,2	-	-
Rendement réel des actifs des régimes	183,3	256,3	-	-
Cotisations de l'employeur	15,1	7,5	6,0	5,8
Cotisations des salariés	9,6	9,8	-	-
Transfert net	0,2	-	-	-
Prestations versées	(90,0)	(79,8)	(6,0)	(5,8)
Solde à la fin de l'exercice	1 777,2	1 659,0	-	-

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

Le pourcentage de la juste valeur totale des actifs des régimes de retraite au 31 décembre, présentée selon les principales catégories :

CATÉGORIES D'ACTIF :	2006	2005
Titres de participation (marché public)	57,3%	57,2%
Titres à revenu fixe (marché public)	32,6%	34,1%
Capitaux propres, fonds de couverture et autres	10,0%	7,5%
Immobilier	0,1%	1,2%
	100,0%	100,0%

EN MILLIONS DE DOLLARS

	RÉGIMES DE RETRAITE		AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	
	2006	2005	2006	2005
Rapprochement de la situation de capitalisation :				
Juste valeur des actifs des régimes	1 777,2	1 659,0	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	1 532,8	1 511,4	29,7	29,8
Situation de capitalisation – excédent (déficit)	244,4	147,6	(29,7)	(29,8)
Perte actuarielle nette non amortie	201,7	276,8	1,2	1,6
Coût non amorti des services passés	2,7	3,1	0,5	0,5
Obligation (actif) transitoire non amortie	(217,9)	(250,3)	4,3	6,8
	230,9	177,2	(23,7)	(20,9)
Passif à long terme des frais de réorganisation	-	-	(0,8)	(0,9)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	230,9	177,2	(24,5)	(21,8)

EN MILLIONS DE DOLLARS

	RÉGIMES DE RETRAITE		AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	
	2006	2005	2006	2005
Composantes des coûts de l'exercice constatés au titre des prestations déterminées				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	26,0	20,0	4,7	4,5
Intérêts débiteurs	74,8	76,3	1,5	1,6
Rendement réel des actifs des régimes	(183,3)	(256,3)	-	-
Pertes actuarielles (gains actuariels)	0,8	131,7	(0,3)	1,9
Prestations de cessation spéciales	-	1,8	-	0,1
Composantes du coût (revenu) des avantages sociaux futurs avant ajustement visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût				
	(81,7)	(26,5)	5,9	8,1
Ajustement visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :				
Écart entre :				
▶ le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	66,1	153,1	-	-
▶ le montant de la perte actuarielle (gain actuariel) constaté pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	9,0	(118,2)	0,4	(1,9)
▶ l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	0,4	0,4	0,1	0,1
▶ Amortissement de l'obligation (actif) transitoire	(32,4)	(32,5)	2,4	2,4
Coûts (revenus) constatés au titre des prestations déterminées				
	(38,6)	(23,7)	8,8	8,7

La charge pour les avantages sociaux futurs dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis inclue le revenu net pour les régimes de retraite, la charge nette pour les autres régimes de prestation ainsi que le redressement de la charge à payer au titre des frais de restructuration du réseau et provision pour réorganisation de 0,1 million de dollars (2005 : 1,0 million de dollars).

	RÉGIMES DE RETRAITE		AUTRES RÉGIMES DE PRESTATIONS	
	2006	2005	2006	2005
Moyenne pondérée des principales hypothèses :				
Obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre :				
Taux d'actualisation	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%
Taux de croissance de la rémunération	3,25%	3,25%	3,25%	3,25%
Coût des prestations pour les exercices terminés le 31 décembre :				
Taux d'actualisation	5,00%	5,75%	5,00%	5,75%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,25%	7,25%	-	-
Taux de croissance de la rémunération	3,25%	3,25%	3,25%	3,25%
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé au 31 décembre :				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	-	-	5,88%	6,50%
Niveau vers lequel baisse le taux tendanciel	-	-	3,37%	3,37%
Année où le taux devrait se stabiliser	-	-	2011	2011

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les taux tendanciels hypothétiques de coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi pour 2006.

EN MILLIERS DE DOLLARS

	AUGMENTATION	DIMINUTION
Total du coût des prestations au titre de services rendus et des intérêts débiteurs	19	(18)
Obligation au titre des prestations constituées	235	(210)

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La composition des charges d'impôts sur les bénéfices de la Société s'établit comme suit :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006	2005
Impôts sur les bénéfices	-	0,4
Impôts futurs	0,5	1,6
Impôts sur les bénéfices de la société	0,5	2,0

L'impôt sur les bénéfices nets de l'exercice diffère du montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition combiné fédéral-provincial réglementaire de 32,4 % (2005 : 32,3 %) sur les bénéfices avant impôts. Les écarts s'expliquent comme suit :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006	2005
Impôts calculé – taux réglementaires	11,0	7,8
Écarts permanents :		
Impôt des grandes sociétés	-	0,4
Partie non imposable des gains en capital et gains comptables	(2,2)	(3,5)
Partie non imposable des dividendes reçus	-	(0,2)
Redressement des actifs et passifs d'impôts futurs de l'entreprise en raison des modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition	(3,9)	-
Reconnaissance d'avantages fiscaux qui n'étaient pas reconnus auparavant	(4,4)	(2,7)
Autres	-	0,2
	0,5	2,0

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

Les impôts futurs sur les bénéfices tiennent compte de l'effet fiscal net des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs inscrite aux états financiers consolidés, et les montants servant au calcul de l'impôt. Les composantes importantes des actifs et des passifs d'impôts sur les bénéfices de la Société sont les suivantes :

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs :		
Immobilisations corporelles	(19,2)	(18,2)
Éventualités, autres passifs et montants nets	(4,0)	(5,0)
Passif au titre des prestations constituées	(7,6)	(7,1)
Pertes fiscales reportées	(11,9)	(6,9)
	(42,7)	(37,2)
Moins la provision pour moins-value	7,8	12,2
	(34,9)	(25,0)
Passifs d'impôts futurs :		
Actif au titre des prestations constituées	68,8	58,5
Gains non réalisés relié aux instruments financiers dérivés	2,0	1,9
	70,8	60,4
Passifs d'impôts futurs net	35,9	35,4

La Société a 40,8 millions de dollars de pertes fiscales fédérales autres qu'en capital, non utilisées, reportées sur les exercices ultérieurs, dont les échéances sont les suivantes :

EN MILLIONS DE DOLLARS

2007	2,2
2008	4,0
2010	0,7
2014	3,3
2015	12,0
2026	18,6
	40,8

8. FINANCEMENT EN CAPITAL REPORTÉ

Le financement en capital reporté représente la portion non-amortie du financement utilisé pour l'acquisition des immobilisations corporelles.

EN MILLIONS DE DOLLARS

	2006	2005
Solde au début de l'exercice	578,7	635,6
Financement en capital reporté consolidé de Keewatin Railway Co.	7,3	-
Financement du gouvernement pour les immobilisations corporelles amortissables	-	0,7
Amortissement du financement en capital reporté	(55,8)	(57,6)
Solde à la fin de l'exercice	530,2	578,7

9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2006 et 2005, 93 000 actions à 100 dollars l'action sont émises et entièrement libérées.

10. ENGAGEMENTS

A | Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation ayant trait principalement à des immeubles, entretien des infrastructures et à du matériel informatique sont les suivants :

EN MILLIONS DE DOLLARS

2007	17,5
2008	18,3
2009	11,7
2010	8,3
2011	8,3
Exercices ultérieurs proportionnellement jusqu'en 2049	166,8
	230,9

B | Au 31 décembre 2006, la Société avait des engagements d'achats pour un montant de 5,6 millions de dollars (2005 : 5,7 millions de dollars) reliés principalement à des projets de publicités ainsi qu'à l'entretien et la finalisation des projets reliés au matériel roulant.

C | La Société a conclu des contrats de service pour l'utilisation des voies et le contrôle de l'exploitation des trains. Ces contrats seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2008.

D | La Société a émise des lettres de crédit d'une valeur totale approximative de 17,7 millions de dollars (2005 : 19,9 millions de dollars) en faveur de diverses commissions gouvernementales provinciales de santé et sécurité au travail, à titre de garantie pour les paiements futurs.

11. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

En avril 2006, dans le cadre de son mandat de prestation de services ferroviaires voyageurs au Canada, la Société a conclu un accord d'exploitation avec la Keewatin Railway Company (KRC) visant à fournir un apport financier à la KRC dans le but d'offrir des services ferroviaires voyageurs et des services essentiels de transport de marchandises aux collectivités du Nord du Manitoba. La Société versera un montant annuel à la KRC afin de financer une importante partie de ses dépenses d'exploitation et augmentera possiblement l'apport fourni si les charges d'exploitation nettes sont plus élevées que prévu. Puisque la Société est le principal bénéficiaire exposé à la majorité des risques de pertes liés aux activités de la KRC, la KRC est désignée comme une entité à détenteur de droits variables (EDDV) pour la Société.

En 2006, l'apport financier fourni à la KRC par la Société se chiffrait à 2 millions de dollars.

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2006, la KRC a reçu 7,4 millions de dollars sous forme de financement en capital reporté. Les passifs reconnus comme résultant de la consolidation dont a fait l'objet la KRC ne nous amènent pas à puiser davantage dans les actifs de la Société; ils nous amènent plutôt à puiser dans les actifs spécifiques de la KRC. Réciproquement, les actifs d'une valeur comptable nette de 7,9 millions de dollars provenant de la consolidation de la KRC ne représentent pas des actifs supplémentaires que nous pourrions utiliser pour répondre aux besoins relatifs aux actifs de la Société. De plus, la consolidation de cette entité à détenteurs de droits variables, la KRC, n'a entraîné aucun changement en ce qui a trait aux risques fiscaux, juridiques et bancaires sous-jacents de la Société.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Parmi les différents instruments financiers dérivés que la Société utilise, on retrouve les contrats de swap, qui concernent soit des produits ou des swaps liés au prix d'un produit où les parties échangent des paiements au comptant en se fondant sur les fluctuations du prix du produit (mazout domestique), ou sur un indice du marché, tout en fixant le prix qu'elles paient en réalité pour le carburant. La Société a également fait appel à des options d'achat qui lui donnent le droit et non l'obligation d'acheter un contrat à terme à un prix déterminé pendant un certain temps contre un acquittement de prime. Ce contrat oblige le vendeur de l'option à vendre le contrat à terme sous jacent au prix désigné si cette option est exercée à ce prix. Ces options d'achat ne peuvent plus être exercées si le prix du produit dépasse un seuil de déclenchement après une période de temps donnée. Les contrats de change à terme et les contrats à terme sur devises représentent des ententes contractuelles pour acheter ou pour vendre des dollars américains à un prix précisé et à une date future convenue.

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers dérivés suivants avec une juste valeur positive :

DESCRIPTION	ÉCHÉANCE	PRIX FIXÉ PAR GALLON AMÉRICAIN (\$ US)	QUANTITÉ NOMINALE DE RÉFÉRENCE (MILLIER DE GALLONS AMÉRICAINS)	JUSTE VALEUR	
				EN \$ CAN (MILLIERS)	2005
				2006	2005
Pétrole brut – swap	31 déc. 2006	1,560	2 016	-	572
Pétrole brut – swap	31 déc. 2006	0,818	4 536	-	5 098
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	0,800	4 536	5 036	5 085
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	1,498	2 016	648	743
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	1,780	1 008	2	64
Pétrole brut – swap	31 déc. 2008	1,860	1 008	39	-
Pétrole brut – swap	31 déc. 2008	1,799	1 008	105	**
Pétrole brut – swap	31 déc. 2008	1,457	2 016	952	690
				6 782	12 252

** Cet instrument financier dérivé avait une juste valeur négative en 2005.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (SUITE)

DESCRIPTION	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE À TERME \$ CAN / \$US	MONTANT NOMINALE DE RÉFÉRENCE EN \$ US (MILLIERS)	JUSTE VALEUR	
				EN \$ CAN (MILLIERS)	
				2006	2005
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,148	824	-	8
Opération de change	Mensuelle en 2007	1,148	1,794	20	-
Opération de change	Mensuelle en 2007	1,147	1,859	22	5
Opération de change	Mensuelle en 2007	1,142	1,885	31	-
Opération de change	Mensuelle en 2008	1,110	2,936	110	-
				183	13
				6 965	12 265

À la fin de l'exercice, la Société détenait les instruments financiers dérivés suivants avec une juste valeur négative :

DESCRIPTION	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE À TERME \$ CAN / \$US	MONTANT NOMINALE DE RÉFÉRENCE EN \$ US (MILLIERS)	JUSTE VALEUR	
				EN \$ CAN (MILLIERS)	
				2006	2005
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,290	2 117	-	(273)
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,277	357	-	(42)
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,189	5 999	-	(182)
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,170	3 730	-	(46)
Opération de change	Mensuelle en 2006	1,181	4 098	-	(94)
Opération de change	Mensuelle en 2007	1,179	9 369	(178)	(254)
				(178)	(891)

DESCRIPTION	ÉCHÉANCE	PRIX FIXÉ PAR GALLON AMÉRICAIN (\$ US)	QUANTITÉ NOMINALE DE RÉFÉRENCE (MILLIER DE GALLONS AMÉRICAINS)	JUSTE VALEUR EN \$ CAN (MILLIERS)	
				2006	2005
Pétrole brut – swap	31 déc. 2006	2,033	2 016	-	(507)
Pétrole brut – swap	31 déc. 2006	1,850	2 016	-	(91)
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	1,844	1 008	(71)	(6)
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	1,870	1 008	(101)	-
Pétrole brut – swap	31 déc. 2007	1,996	1 008	(244)	-
Pétrole brut – swap	31 déc. 2008	1,799	1 008	**	(10)
Pétrole brut – swap	31 déc. 2008	1,945	1 008	(53)	-
				(469)	(614)

** Cet instrument financier dérivé avait une juste valeur positive en 2006.

DESCRIPTION	ÉCHÉANCE	PRIX PLAFOND PAR GALLON AMÉRICAIN (\$ US)	SEUIL DE DÉCLENCHEMENT PAR GALLON AMÉRICAIN (\$ US)	QUANTITÉ NOMINALE DE RÉFÉRENCE (MILLIER DE GALLONS AMÉRICAINS)	JUSTE VALEUR EN \$ CAN (MILLIERS)	
					2006	2005
Pétrole brut – Option d'achat	31 déc. 2006	1,065	1,450	2 520	-	(13)
					(647)	(1 518)

Au 31 décembre 2006, la juste valeur du solde positif des instruments financiers dérivés ci-dessus s'établissait à 7,0 millions de dollars (2005 : 12,3 millions de dollars). De cette somme, 5,8 millions de dollars sont comptabilisés comme des actifs à court terme (2005 : 5,7 millions de dollars) et 1,2 millions de dollars comme des actifs à long terme (2005 : 6,6 millions de dollars). Du solde négatif de 0,6 million de dollars (2005 : 1,5 million de dollars), 0,5 million de dollars (2005 : 1,2 million de dollars) est inclus dans la catégorie « Comptes à payer et frais courus » en tant que passif à court terme provenant des instruments financiers dérivés, et 0,1 million de dollars (2005 : 0,3 million de dollars) est inclus dans la catégorie « Autres » en tant que passif à long terme provenant des instruments financiers dérivés.

Les charges « Exploitation des trains et carburant » comprennent une perte réalisée et non-réalisée nettes de 0,1 millions de dollars (2005 : gain net de 13,5 millions de dollars) provenant des instruments financiers dérivés.

La Société s'expose à un risque de crédit dans le cas où la contrepartie aux instruments financiers dérivés ne respecte pas ses obligations. Cependant, la Société ne croit pas qu'une telle éventualité puisse se concrétiser, compte tenu de la qualité de la cote de crédit de la contrepartie.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur estimative des instruments financiers constatés, à l'exception des instruments financiers dérivés, correspond approximativement à leur valeur comptable du fait qu'il s'agit d'éléments à court terme.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société appartient au gouvernement du Canada et est donc apparentée à tous les ministères et organismes créés par ce dernier. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités à des conditions commerciales applicables à tous les particuliers et entreprises et ces opérations sont comptabilisées à leur valeur d'échange. Autre que celle déjà divulguées aux états financiers, les opérations entre apparentés ne sont pas importantes.

15. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

La Société a enregistré des recettes provenant de transactions non monétaires d'une valeur approximative de 1,6 million de dollars (2005 : 1,0 million de dollars) à titre de « Produits voyageurs » dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. La Société a également comptabilisé des charges non monétaires d'un montant de 1,5 million de dollars (2005 : 1,0 millions de dollars) dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis, principalement en « Marketing et ventes », et d'autres frais résultant de transactions non monétaires.

16. ÉVENTUALITÉS

A | Appelé à se prononcer sur un litige opposant la Société et le Conseil des Canadiens avec déficiences (CCD), l'Office des transports du Canada (OTC) a tranché en faveur du Conseil en octobre 2003. Ayant conclu à la présence de certains obstacles abusifs pour les personnes avec déficiences, l'OCT a enjoint la Société à redessiner et reconstruire ses voitures Renaissance.

Le 2 mars 2005, la Société a réussi à faire renverser la décision antérieure de l'OTC par un jugement de la Cour d'appel fédérale. Cette décision d'appel a ensuite été portée en appel devant la Cour suprême du Canada par le CCD. La Cour suprême du Canada a entendu la cause le 19 mai, 2006. Nous sommes en attente de la décision.

Si la décision de l'OTC devait être maintenue, le coût des modifications des voitures Renaissance serait important. La Société est d'avis que le coût pourrait se situer entre 50 et 100 millions de dollars. Ce montant dépasserait le financement autorisé par le gouvernement du Canada pour le projet des voitures Renaissance. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés pour des modifications importantes de ces voitures.

B | La Société a entrepris de restructurer son effectif en 1997, ce qui a conduit à l'élimination d'un certain nombre de postes. Ces changements ont fait l'objet de diverses décisions ainsi que de procédures de médiation et d'arbitrage du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI).

Le CCRI s'est prononcé sur cette affaire en mai 2003 et a ordonné à la Société de verser, dans certaines circonstances, des salaires rétroactifs aux anciens chefs de train. La Cour suprême a décidé de ne pas autoriser la Société à en appeler de la décision de la Cour d'appel fédérale appuyant la décision du CCRI.

La Société est en attente d'une décision de l'arbitre.

La Société a comptabilisé une provision pour les coûts estimés dans les états financiers consolidés.

C | Les activités de l'entreprise sont régies par un grand nombre de lois et de règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en matière d'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion des émissions dans l'atmosphère, des eaux usées, des matières dangereuses, des déchets et de la contamination du sol, ainsi que la gestion et le déclassement des réservoirs de stockage souterrains et en surface. L'exploitation ferroviaire et les activités de transport connexes, les décisions liées à la propriété des biens immobiliers et toute autre activité de l'entreprise, tant actuelle qu'antérieure, suscitent un risque inhérent à la responsabilité environnementale.

La Société a procédé à l'évaluation de toutes ses activités et de l'ensemble de ses établissements et installations à risque afin de déterminer les risques environnementaux qui s'y rattachent. Les établissements et les installations auxquels des risques environnementaux ont été associés ont fait l'objet d'études approfondies et des mesures correctives ont été prises, au besoin, dans le but d'éradiquer ces risques ou de les atténuer. Le processus continu de gestion des risques actuellement en place permet à la Société d'examiner ses activités et ses propriétés dans des conditions d'exploitation normales, ainsi que de faire le suivi des accidents qui surviennent. Les propriétés qui risquent d'être contaminées, ou les activités ou les propriétés qui peuvent causer une contamination, sont prises en main sans tarder, dès que la contamination est constatée, grâce à l'élaboration d'un plan d'action dépendant de la nature et de l'importance des répercussions, ainsi que des exigences applicables. Au 31 décembre 2006, la Société croit qu'aucune provision environnementale n'est nécessaire.

Les efforts que déploie constamment la Société pour déterminer les préoccupations environnementales potentiellement associées aux propriétés pourraient donner lieu à des enquêtes environnementales futures, qui à leur tour pourraient mener à l'établissement de coûts et de responsabilités supplémentaires en matière d'environnement. L'ampleur des telles responsabilités et les coûts attribuables au respect des lois sur l'environnement ainsi qu'à la maîtrise de la contamination ou à l'application de mesures correctives s'y rattachant ne peuvent être évalués de façon raisonnable en raison des facteurs suivants :

- i) Le manque de renseignements techniques précis disponibles en ce qui concerne plusieurs établissements;
- ii) L'absence de demandes de tiers relativement aux sites particuliers;
- iii) L'éventualité de lois et de règlements nouveaux ou modifiés, et de l'élaboration de nouvelles technologies de décontamination, ainsi que l'incertitude quant au moment de l'exécution du travail aux sites particuliers;

16. ÉVENTUALITÉS (SUITE)

- iv) La capacité de recouvrer les coûts des tiers relativement aux sites particuliers;
- v) Le fait que la responsabilité environnementale n'a pas clairement été attribuée.

Par conséquent, nous n'avons aucune garantie que des passifs importants ou des frais liés aux questions environnementales ne seront pas engagés dans le futur, ou que ces passifs et ces frais n'auront pas d'effets négatifs importants sur la situation financière de la Société. Les frais associés à des mesures correctives futures seront constatés dans l'année dans laquelle ils seront connus.

D | Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

17. OBLIGATION LIÉE À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

La Société se conforme à certains contrats de location-exploitation en vertu desquels le bailleur peut exiger que le terrain, les structures ou les autres biens soient retournés dans le même état qu'ils étaient à la signature du contrat initial de location-exploitation, ou le bailleur peut reprendre possession de ces biens sans qu'il y ait indemnisation pour les modifications ou les ajouts faits aux biens originaux. Compte tenu de la nature des biens stipulés au contrat, la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service ne peut être évaluée de façon raisonnable. Par conséquent, aucun passif reconnu aux états financiers consolidés.

18. RECLASSIFICATION

Les états financiers comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation des états financiers consolidés de 2006.

Annuaire de la Société

AU 31 DÉCEMBRE 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paul Côté

Président et chef de la direction
Montréal (Québec)

Michel Crête

Montréal (Québec)

Steven Cummings

Montréal (Québec)

Angela Ferrante

Toronto (Ontario)

Paul Fraser

Surrey (Colombie-Britannique)

Jean-Louis Hamel

Montréal (Québec)

Wendy Kelly

Regina (Saskatchewan)

Margaret MacInnis

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Lore Mirwaldt

Winnipeg (Manitoba)

Donald Pettit

Vancouver (Colombie-Britannique)

Timothy Reid

Toronto (Ontario)

Charles Ross

London (Ontario)

Kenneth Savage, CA, CFP

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Paul G. Smith

Calgary (Alberta)

Louis Tremblay

Cornwall (Ontario)

Donald A. Wright

Président du conseil

Toronto (Ontario)

*Le Conseil d'administration souhaite remercier **James J. Smith**, membre sortant, pour sa contribution importante.*

DIRIGEANTS

Paul Côté

Président et chef de la direction

Steve Del Bosco

Chef, Orientation-client

Christena Keon Sirsly

Chef de la stratégie de l'entreprise

Carole Mackaay

Avocate générale et secrétaire

John Marginson

Chef de l'exploitation

Denis Pinsonneault

Chef, Capital humain

Robert St-Jean, CA

Chef, Services financiers et administration

***Donald A. Wright, président du conseil**, est membre ex-officio de chacun des Comités du conseil.*

***Paul Côté, président et chef de la direction**, est membre ex-officio de chacun des Comités du conseil sauf le Comité de la vérification et des risques.*

COMITÉS DU CONSEIL

Comité de la vérification et des risques

Kenneth Savage, CA, CFP, président
Steven Cummings
Jean-Louis Hamel
Louis Tremblay

Comité des ressources humaines

Angela Ferrante, présidente
Michel Crête
Margaret MacInnis
Lore Mirwaldt
Donald Pettit
Timothy Reid

Comité des placements

Paul Fraser, président
Steven Cummings
Jean-Louis Hamel
Kenneth Savage, CA, CFP
Paul G. Smith

Comité de la gouvernance d'entreprise

Jean-Louis Hamel, président
Angela Ferrante
Wendy Kelly
Margaret MacInnis
Lore Mirwaldt
Charles Ross

Comité de la planification et des finances

Vacant, président
Michel Crête
Paul Fraser
Wendy Kelly
Timothy Reid
Charles Ross
Kenneth Savage, CA, CFP
Paul G. Smith
Louis Tremblay

Photos: Caroline Bergeron, sauf pages 4, 6, 14 (à gauche) et 35 (en bas, au centre), Marc Dussault; page 3 (en haut, à droite), 19, et 35 (en haut à droite), Jeff Chiang; page 35 (en haut, au centre) Roger Aziz.

Un grand merci aux employés de VIA qui ont prêté leurs visages à ce rapport annuel.

BUREAUX DE VIA

Siège social et Québec

3, Place Ville-Marie
Bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 2C9

514 871-6000

Adresse postale :
Case postale 8116,
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3N3

Atlantique

1161, rue Hollis
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 2P6

902 494-7900

Ontario

65, rue Front Ouest
Bureau 222
Toronto (Ontario)
M5J 1E6

416 956-7600

Ouest

146-123, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1A3

204 949-7447

1150, rue Station
Vancouver (C.-B.)
V6A 2C7

604 640-3700

www.viarail.ca

^{MD} Marque déposée propriété de VIA Rail Canada Inc.

^{MC} Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada Inc.

Design : Sextans Impression : Gibraltar